

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

FONDATION ET RAFFINEMENT : UNE EXPLORATION DE LA DISTINCTION ENTRE
FONDATION MONDAINE ET FONDATION REPRÉSENTATIONNELLE

MÉMOIRE PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE DE LA
MAÎTRISE EN PHILOSOPHIE

PAR
TRISTAN ROULEAU-GROSSET

MAI 2025

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire, de cette thèse ou de cet essai a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire, de sa thèse ou de son essai.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire, cette thèse ou cet essai. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire, de cette thèse et de son essai requiert son autorisation.

**FONDATION ET RAFFINEMENT : UNE EXPLORATION DE LA
DISTINCTION ENTRE FONDATION MONDAINE ET FONDATION
REPRÉSENTATIONNELLE**

REMERCIEMENTS

J'aimerais commencer par remercier mon superviseur, Jimmy Plourde, qui, au-delà d'avoir su m'assister pour la rédaction de ce mémoire, s'est avéré être un mentor précieux et avisé.

Il me faut aussi remercier mon acolyte métaphysicien, Félix Milette, dont l'esprit chirurgical s'est manifesté à maintes et maintes reprises lors de discussions entourant ce mémoire.

Et, parce qu'évidemment les choses de l'intellect n'épuisent en rien les choses de la vie, il me reste à remercier Sophie pour sa présence irremplaçable et la joie qu'elle incarne infatigablement.

Tous les travaux réalisés pour mener à bien ce mémoire ont grandement bénéficié du soutien financier du Fonds de Recherche du Québec – Société et Culture (FRQSC) et du Conseil de Recherches en Sciences Humaines du Canada (CRSH). Merci à eux.

TABLE DES MATIÈRES

I. INTRODUCTION.....	1
1.1. La fondation métaphysique.....	1
1.2. Fondation mondaine et fondation représentationnelle.....	5
II. CARACTÉRISER LA DISTINCTION REPRÉSENTATIONNEL/MONDAIN.....	10
2.1. Variétés de fondation.....	10
2.2. La conception en termes de notions d'équivalence.....	15
2.3. La conception en termes de la nature des <i>relata</i>	21
2.4. La conception en termes d'équivalence descriptive.....	24
III. UN SYSTÈME UNIFIÉ DE FONDATION.....	29
3.1. Introduction.....	29
3.2. L'analyse de Correia et Skiles (2019).....	30
3.3. Définition d'une notion représentationnelle de fondation.....	37
3.4. Interactions entre fondation mondaine et représentationnelle.....	47
IV. QU'EST-CE QU'UNE BONNE DESCRIPTION DE LA RÉALITÉ?.....	51
4.1. Introduction.....	51
4.2. La notion de <i>meilleure description de la réalité</i>	52
4.3. La notion de structure sidérienne.....	56
4.4. Analyse de MDR en termes de structuralité relative.....	64
4.5. Considérations pragmatiques	71
V. CONCLUSION.....	76
BIBLIOGRAPHIE.....	81

I. INTRODUCTION

1.1. *La fondation métaphysique*

Plusieurs philosophes (ex. : Sider, 2020, chap. 1; Wildman, 2020) soutiennent que les débats métaphysiques se situent actuellement dans une ère post-modale¹; une ère au sein de laquelle les questions entourant l'usage des outils modaux et leurs applications sont remplacées par des questions entourant l'usage de notions plus *raffinées* (ne pouvant être analysées en termes de mondes possibles) et leurs applications. L'une des notions au centre de cette *révolution* post-modale se trouve être celle de *fondation métaphysique* (*metaphysical grounding*, au sein de la littérature anglophone). En attendant la section 2.1, nous caractériserons grossièrement la fondation métaphysique comme une relation de détermination métaphysique non causale reliant des faits (ou des propositions), permettant de les hiérarchiser sur le plan de la fondamentalité et illustrant comment certains faits expliquent d'autres faits (ex. : Audi, 2012; Correia, 2010; 2011; Fine, 2012).

Même si, comme nous le verrons plus tard, la littérature sur la fondation contient déjà plusieurs tentatives d'analyse de la notion, il semble que la façon la plus commode d'introduire cette dernière continue d'être de présenter des cas d'application. La liste d'énoncés qui suit fournit des exemples de catégories de faits que l'on pourrait concevoir comme étant reliés par la fondation :

¹ Certains parlent aussi d'une révolution *hyperintensionnelle* (ex. : Nolan, 2014) (les outils modaux étant considérés comme des ressources *intensionnelles*).

(Essentialisme) Les faits d'essence fondent les faits de nécessité et de possibilité.

(Méréologie) Les faits concernant l'existence des parties d'un tout fondent le fait que ce tout existe.

(Conséquentialisme) Le fait qu'une action ait des conséquences souhaitables fonde, au moins en partie, le fait que cette action est morale.

(Esthétique) Les faits concernant les états mentaux des individus qui observent une œuvre d'art fondent les faits concernant la valeur esthétique de l'œuvre en question.

(Logique) Les faits logiques simples fondent les faits logiques complexes (ex. : les disjonctions vraies sont fondées dans leur(s) disjoint(s) vrai(s) et les conjonctions vraies sont fondées dans leurs conjoints).

Dans chacun de ces cas, il semble que certains faits du premier type *donnent lieu* à certains faits du second type, certains faits du premier type *font en sorte* que certains faits du second type *adviennent* (en un sens constitutif plutôt que causal).

Le dernier exemple de notre liste, c'est-à-dire (Logique), permet d'illustrer simplement en quoi la notion de fondation métaphysique est plus raffinée que les notions modales. En effet, même s'il est vrai que le fait que cette balle est bleue fonde le fait qu'elle est bleue ou qu'elle ne l'est pas (le fait que p fonde le fait que p ou $\neg p$), il ne s'en suit pas forcément que ce même fait fonde le fait que la lune existe ou qu'elle n'existe pas (le fait que p fonde le fait que q ou $\neg q$), et ce, même si « p ou $\neg p$ » et « q ou $\neg q$ » ont le même statut modal. Autrement dit, les expressions utilisées pour formuler des énoncés de fondation génèrent des contextes au sein desquels les phrases nécessairement équivalentes ne peuvent être substituées *salva veritate*. Un autre exemple va comme suit.

Les phrases « p » et « $(p \text{ et } q) \text{ ou } p$ » sont équivalentes sur le plan modal. Pourtant, même si le fait que p et q fonde le fait que $(p \text{ et } q) \text{ ou } p$, il est faux que le fait que p et q fonde le fait que p dans la mesure où cela reviendrait à admettre que le fait que p est fondé en partie par lui-même, mais, aussi, par le fait que q qui pourrait s'avérer n'avoir aucun lien que ce soit avec le fait que p . En effet, on considérera généralement qu'un fait ne peut contribuer à se fonder lui-même, et qu'également un fait doit être *pertinent* à ce qu'il fonde².

Ce degré plus élevé de raffinement que possède la notion de fondation attire particulièrement l'attention des philosophes d'autant plus qu'il permet d'établir des liens de détermination forts possédant un caractère explicatif absent des notions modales telles que la survenance³ (Ó Conaill et Tahko, 2021, 1220). De fait, la survenance, en permettant seulement l'identification de régularités de covariations modales, ne nous offre pas les ressources nécessaires pour distinguer des positions philosophiques qu'il faut éviter de confondre. Les tentatives de formulation du physicalisme en termes de survenance illustrent bien cette lacune. Dès lors qu'il est cohérent d'admettre à la fois que les faits mentaux surviennent sur les faits physiques et que les premiers sont de nature différente des seconds (c'est-à-dire d'admettre le dualisme), il apparaît clair que la notion de survenance ne suffit pas à différencier le physicalisme du dualisme (Stoljar, 2024, section 2.1). Une formulation du physicalisme en termes de fondation permet d'éviter

² Plus précisément (et ceci contribue à circonscrire davantage ce en quoi consiste la notion de fondation), on considérera que la fondation est une relation d'ordre strict (ex. : Correia, 2010; Fine, 2012; Raven, 2013), c'est-à-dire qu'elle est irréflexive, asymétrique et transitive, et ce, même si certaines de ces propriétés ont dernièrement été remises en question (ex. : Jenkins, 2011; Schaffer, 2012). De plus, on considère que la fondation est non monotone (Audi, 2012; Guigon, 2018; Rosen, 2010). Ainsi, même si le fait que p fonde le fait que q , cela n'implique pas forcément que le fait que p et le fait que s fonde le fait que q .

³ Voir Kovacs (2019) pour un avis contraire.

cette lacune dans la mesure où celle-ci implique d'admettre que, contrairement aux faits physiques, les faits mentaux ne sont pas fondamentaux et qu'ils sont également déterminés métaphysiquement par les faits physiques.

Un autre exemple, issu de Rosen (2010, 113), compare le positivisme légal à l'antipositivisme légal. La première position veut que les faits légaux obtiennent strictement en vertu des faits sociaux tandis que la seconde veut que les faits moraux déterminent également ce que sont les faits légaux. En cadrant le débat en termes de la notion de survenance, on fait rapidement face à une impasse. D'un côté, l'individu positiviste, dans la mesure où il admet que les faits légaux surviennent sur les faits sociaux, est forcé d'être d'accord avec l'individu antipositiviste qui admet que les faits légaux surviennent sur les faits moraux et les faits sociaux *considérés conjointement*. De l'autre côté, si l'antipositiviste est tenté d'admettre que les faits moraux surviennent sur les faits sociaux, alors il est amené à être d'accord avec le positiviste étant donné qu'ultimement tous deux acceptent que les faits légaux surviennent sur les faits sociaux. Ici, encore, la fondation permettrait d'éviter que les positions de ces individus se réduisent l'une à l'autre en offrant une façon d'exprimer précisément le lien que chacun conçoit entre les faits légaux et les faits plus fondamentaux qui les déterminent.

L'intérêt que plusieurs portent récemment à la notion de fondation métaphysique (et la révolution post-modale) semble donc être issu d'une insatisfaction à l'égard des notions modales qui faisaient autorité depuis au moins les années 70 en métaphysique. Les exemples fournis permettent de montrer les avantages qui résultent du fait que la notion de fondation opère à un niveau de raffinement plus élevé que celui permis par ces dernières. Il apparaît donc crucial d'explorer à quel point la notion de fondation est

raffinée dans la mesure où cette question est directement liée à la pertinence même d'introduire, en premier lieu, cette notion au sein de la boîte à outils métaphysique.

1.2. Fondation mondaine et fondation représentationnelle

Même si l'on s'entend généralement pour dire que la fondation métaphysique est une notion plus raffinée que les notions modales, il n'est pas évident de déterminer à quel point elle l'est (Correia, 2020, 228). Les différents niveaux de raffinement qu'il est possible d'attribuer à la fondation se manifestent, entre autres, au sein des différentes logiques de la fondation qui furent proposées ces dernières années. Pour n'en donner qu'un exemple, il est souvent admis, comme nous l'avons vu plus tôt, que les faits disjonctifs sont fondés dans leurs disjoints qui obtiennent (ex. : Fine, 2012, 58; Rosen, 2010, 117). Si c'est réellement le cas, alors un fait quelconque devrait toujours fonder sa propre disjonction, c'est-à-dire que, pour tout fait, le fait que *p* fonde le fait que *p* ou *p*. Néanmoins, si l'on admet qu'un fait ne peut se fonder lui-même, ceci est faux dans la mesure où le fait que *p* ou *p* n'est rien d'autre que le fait que *p* (ex. : Correia, 2010, 268). Ce possible désaccord quant aux faits disjonctifs permet d'illustrer la distinction qui existe entre deux conceptions de la fondation : ou bien l'on conçoit la fondation comme étant sensible à la façon dont les choses sont représentées dans le langage (fondation représentationnelle) ou bien l'on considère que la fondation ne devrait pas tenir compte des subtilités linguistiques, et ainsi différentes descriptions d'un même fait devraient alors être considérées comme équivalentes du point de vue fondationnel (fondation mondaine) (Fine, 2017b, 685).

Une façon simple et intuitive de préciser davantage cette distinction (dorénavant : distinction représentationnel/mondain) est d'admettre que la fondation mondaine relie des faits et que la fondation représentationnelle relie des propositions (Bliss et Trogdon, 2021; Correia, 2020, 232). Ainsi, étant donné que les propositions sont par nature des entités plus fines que les faits, la fondation représentationnelle est dès lors plus fine que son homologue mondain⁴. On le voit facilement lorsque l'on considère les phrases « *a* est une molécule d'eau » et « *a* est une molécule d' H_2O »; celles-ci dénotent un seul et même fait tout en exprimant des propositions différentes. En ce sens, si l'on adoptait une notion mondaine de fondation, on serait forcé de traiter de la même façon le fait que *a* est une molécule d'eau et le fait que *a* est une molécule d' H_2O tandis qu'il nous serait possible, si l'on adoptait plutôt une conception représentationnelle de la fondation, de traiter différemment la proposition que *a* est une molécule d' H_2O de la proposition que *a* est une molécule d'eau. Notamment, sous une conception représentationnelle, on pourrait concevoir que la proposition que *a* est une molécule d' H_2O fonde la proposition que *a* est une molécule d'eau sous prétexte que la première proposition semble faire intervenir des notions plus fondamentales que la seconde.

Outre la caractérisation tout juste proposée, il existe plusieurs conceptions de ce en quoi consiste la distinction représentationnel/mondain et il apparaît que certaines sont préférables à d'autres (Correia, 2020). Néanmoins, ces caractérisations ne permettent que de *distinguer* deux types de fondation sans spécifier à quoi peuvent ressembler précisément une notion de fondation mondaine et une notion de fondation représentationnelle. À cet effet, on pourrait se tourner vers les multiples analyses de la

⁴ À moins que l'on adopte, par exemple, une conception russellienne des propositions.

notion de fondation que plusieurs ont récemment proposées en guise de réponse aux objections d'inintelligibilité soulevées à l'encontre de cette dernière (Correia, 2013; Correia et Skiles, 2019; Wilsch, 2016; Zylstra, 2019). Cependant, aucune de celles-ci ne fournit de façon de rendre compte à la fois d'une notion mondaine de fondation et d'une notion représentationnelle de fondation. Il pourrait dès lors être intéressant d'analyser, au sein d'un même système, ces deux notions pour être en mesure de les mettre en relation et d'ainsi explorer leurs interactions. Fixons-nous donc comme objectif de répondre aux deux questions suivantes : comment la distinction représentationnel/mondain devrait être caractérisée? À quoi pourrait précisément ressembler un système permettant de définir une notion de fondation de chaque type?

Nous procéderons, dans la suite du texte, comme suit. D'abord, au sein du chapitre II, nous présenterons différentes distinctions qu'il est possible d'établir vis-à-vis la notion de fondation et la grammaire utilisée pour formuler des énoncés fondationnels. L'objectif de cette première partie sera de mieux saisir la gamme de nuances que demande la fondation, mais également de préciser la conception de la fondation que nous adopterons dans le reste du texte. Par la suite, nous nous pencherons sur les différentes caractérisations de la distinction représentationnel/mondain qu'il est possible de relever dans la littérature. L'objectif sera de présenter en quoi consiste cette distinction tout en déterminant quelle en est la meilleure caractérisation.

Au chapitre III, nous tenterons de fournir un système unifié de fondation. Nous commencerons par y introduire l'analyse que fournissent Correia et Skiles (2019) de la fondation en termes de la notion d'*identité généralisée*. Nous aurons donc d'abord à introduire cette notion ainsi que leur conception de cette dernière. Notre intérêt envers

l’analyse de Correia et Skiles (2019) provient principalement du fait qu’elle fait appel à une notion de laquelle nous paraissions avoir une bonne compréhension intuitive. Également, la notion de fondation résultante de leur analyse est mondaine, mais elle nous paraît facilement extrapolable à une notion de fondation représentationnelle. Ainsi, une fois la conception de la fondation de Correia et Skiles (2019) bien présentée, nous proposerons une analyse de la fondation représentationnelle en nous assurant qu’elle permette de rendre compte de certains cas paradigmatisques de fondation représentationnelle. Comme nous l’avons précisé, cette dernière notion semble posséder une certaine sensibilité à la façon dont les choses sont représentées dans le langage. La façon dont celle-ci tient compte du langage n’est toutefois pas claire. Une suggestion que l’on retrouve chez plusieurs philosophes (Correia, 2017b; Elgin, 2023, 662; Schnieder, 2010, 337) consiste à admettre que, lorsque p fonde représentationnellement q , p fournit une meilleure description de la réalité que q ⁵. Nous introduirons donc la notion de *meilleure description de la réalité* que nous analyserons au chapitre IV.

Au sein du chapitre IV, nous explorerons certaines pistes permettant d’analyser la notion de meilleure description de la réalité. Nous commencerons par préciser la notion à laquelle nous nous attaquerons. Nous introduirons ensuite la notion de *structure* comme la développe Ted Sider (2011) et montrerons comment celle-ci peut être utilisée pour analyser la notion qui nous intéresse. Au même moment, nous considérerons certaines des lacunes que possède la notion de structure et tenterons parfois d’y répondre. Comme

⁵ Les propositions d’Elgin (2023, 622) et de Schnieder (2010, 337) n’ont pas la prétention de s’appliquer directement à la notion de fondation représentationnelle. Elgin considère, dans le contexte des sémantiques formelles de la vérification, l’idée que certaines expressions peuvent mieux représenter la structure méréologique de ce qui les rend vraies et Schnieder considère ce qui permet de rendre compte du type d’explications qui découlent des analyses conceptuelles. Toutefois, il est simple de transposer leurs propos au contexte de la fondation pour voir comment ils peuvent s’y appliquer.

nous le verrons, étant donné le fait que la notion de structure est une notion subpropositionnelle, elle ne pourra rendre compte de tous les cas de meilleure description de la réalité importants pour notre objectif et il sera alors nécessaire de la supplémerter à l'aide de certains principes pragmatiques.

À la fin du mémoire, nous devrions donc avoir en notre possession une esquisse de ce à quoi pourrait ressembler une théorie de la fondation *complète* et *unifiée* en ce qui a trait à la distinction représentationnel/mondain. Bien que cette esquisse ne constituera qu'une façon parmi d'autres de mettre en place une telle théorie, il n'empêche que celle-ci nous offrira la chance d'éclairer certains aspects de cette distinction, notamment en nous permettant de mettre en relation les notions de fondation mondaine et de fondation représentationnelle.

II. CARACTÉRISER LA DISTINCTION PRÉSENTATIONNEL/MONDAIN

2.1. Variétés de fondation

Comment avons-nous jusqu'à présent caractérisé la fondation? Précisément, nous avons admis que la fondation était une relation qui subsistait entre différentes faits (ou propositions) lorsque certains d'entre eux en *déterminaient* d'autres en un sens non causal. Ceci pouvait faire l'affaire le temps d'introduire notre sujet, mais ce n'est pas réellement représentatif de la gamme de positions qu'il est possible de retrouver au sein de la littérature. Il serait plus juste de laisser tomber l'idée que la fondation est une relation et préférable d'admettre que la fondation est une *forme* de détermination non causale. En effet, comme nous le verrons sous peu, il est possible d'adopter une grammaire des énoncés de fondation qui ne nous engage pas ontologiquement vis-à-vis une *relation* de fondation.

Si l'on voulait davantage améliorer notre caractérisation, il faudrait ajouter que la fondation est une forme de détermination *ou d'explication* non causale. Le fait est que la fondation est à tout le moins caractérisée en partie par la relation qu'elle porte à la notion d'explication métaphysique. Néanmoins, il existe différentes positions quant à la nature exacte de cette relation : ou bien la fondation est considérée comme un phénomène supportant des explications métaphysiques et donc comme étant distincte de ces dernières; ou bien la fondation est admise comme n'étant rien d'autre qu'une forme d'explication métaphysique (Raven, 2015, 326). Nous éviterons ici de nous positionner

sur cette question dans la mesure où celle-ci ne semble pas posséder une incidence si importante sur ce qui nous intéresse. Il est cependant possible, par souci de commodité, que nous « parlions » de la fondation dans la suite du texte comme si celle-ci était une relation.

Il existe plus d'une approche en ce qui concerne la meilleure façon de formuler des énoncés de fondation. Les principales candidates se trouvent être l'approche prédicationaliste (ex. : Audi, 2012; Rosen, 2010; Schaffer, 2009) et l'approche opérationnaliste (ex. : Correia, 2010, 254; Fine, 2012, 46). Les tenants de la première (celle que l'on a jusqu'à présent utilisée) font appel au prédicat relationnel « fonde(nt) » qui relie des termes singuliers et permet de formuler les énoncés de fondation comme suit : « le fait que p fonde le fait que q ». Il est généralement admis que la relation de fondation relie des faits ou bien des propositions vraies. En ce sens, il est possible pour un prédicationaliste de remplacer les faits du dernier exemple par des propositions vraies s'il considère que les *relata* de la relation de fondation sont plutôt d'ordre représentationnel. À cet égard, certaines positions sont plus permissives. Notamment, Schaffer (2009, 375) admet que la relation de fondation peut relier des entités provenant de différentes catégories ontologiques et, également, que ces entités peuvent provenir de catégories ontologiques arbitraires. Néanmoins, nous éviterons de nous pencher sur des positions à la Schaffer.

Les opérationnalistes, dans leur cas, utilisent plutôt l'opérateur de phrases « parce que ». Au lieu de dire que « le fait que p fonde le fait que q », cette approche nous amènerait à affirmer que « q parce que p ». Les raisons pour préférer une approche plutôt que sa rivale résident, par exemple, dans les engagements ontologiques qui incombent à

chacune de celles-ci ou bien dans leur capacité expressive⁶. En guise d'exemple, l'approche opérationnaliste peut être adoptée par quelqu'un qui n'admet pas, dans son ontologie, d'entités pouvant jouer le rôle des *relata* de la relation de fondation (Correia, 2010, 254). Dans la suite du chapitre, nous userons des deux approches. Néanmoins, dès le chapitre III, nous préconiserons une approche opérationnaliste, mais nous continuerons à nous exprimer parfois comme si la fondation reliait des entités (ex. : faits).

Les approches prédictionaliste et opérationnaliste tout juste présentées concernent la notion de fondation *factuelle*, mais il existe également un autre type de fondation qui donne lieu à un type différent d'énoncés et dont l'apparition dans la littérature est plus récente (ex. : Correia, 2017b, 57; Correia et Skiles, 2019, 660; Fine, 2015). Cette autre notion de fondation est qualifiée de *générique*⁷ et ne porte pas sur des entités en particulier. Un énoncé de fondation générique pourrait ainsi avoir la forme suivante : « être *F* fonde être *G* ». De façon analogue à la fondation factuelle, il est possible de comprendre la fondation générique comme reliant des entités. Celles-ci peuvent être, par exemple, des concepts, des propriétés, etc. La plupart des réflexions qui seront développées dans ce qui suit pourraient également s'appliquer à la fondation générique. Toutefois, dans la mesure où il semble que le fait que l'on fasse appel à la fondation factuelle plutôt qu'à la fondation générique pour mener notre réflexion n'ait pas d'implications majeures, nous ferons donc ici exclusivement appel à la première.

Avec ce qui a été déterminé jusqu'à maintenant, la grammaire des énoncés de fondation que nous privilégierons dès le chapitre 3 devrait donc être la suivante :

⁶ Notamment, si l'on adopte l'opérationnalisme, il faut s'atteler à la question de savoir comment la notion de fondation est liée aux sémantiques de l'opérateur « *parce que* » (Correia et Schnieder, 2012, 22).

⁷ Il est intéressant de noter que Correia et Skiles (2019) appliquent de même la distinction factuel/générique aux notions d'identité et d'essence.

(Grammaire) p parce que q .

Néanmoins, cette formulation présuppose une conception de la fondation *une-une*, c'est-à-dire qu'elle illustre la fondation comme reliant seulement une entité à une autre entité. Elle ne peut alors rendre compte du fait que parfois plusieurs choses peuvent conjointement en fonder une autre. Un exemple évident de fondation *pluri-une* est celui des faits conjonctifs que l'on considère généralement comme étant fondés par leurs conjoints pris ensemble (Correia, 2010, 255; 2011, 87). Pour pallier cette lacune, les énoncés de fondation seront alors plutôt formulés comme suit :

(Grammaire!) p parce que q, r, t, \dots ^{8, 9;}

où « q, r, t, \dots » constitue une liste de phrases. Certains philosophes (ex. : Dasgupta, 2014; Litland, 2016) considèrent également qu'il existe une notion de fondation *pluri-pluri*, c'est-à-dire une notion de fondation qui ouvre la possibilité à ce que plusieurs entités prises conjointement soient fondées par d'autres entités aussi considérées conjointement. Ici, nous ne nous attarderons néanmoins pas à ce type de fondation étant donné qu'il nous est difficile de voir les implications que pourrait avoir la distinction représentationnel/mondain pour celui-ci.

Avant qu'il nous soit possible de continuer, il nous faut nous positionner quant à quelques autres aspects de la fondation. L'un d'eux concerne la question de savoir si la fondation est complète ou partielle. Le cas de la conjonction permet de bien distinguer ces deux notions. En effet, même si le fait que p et le fait que q pris conjointement

⁸ Il est néanmoins possible que la discussion qui suit ne soit pas toujours explicite quant au fait que la notion de fondation qui nous intéresse se trouve être pluri-une. Si c'est le cas, le but est seulement de simplifier la présentation. Quoi qu'il en soit, notre notion de fondation *officielle* est pluri-une.

⁹ En des termes prédictionalistes, (Grammaire!) prendrait la forme suivante : Le fait que q , le fait que r , le fait que t, \dots fonde(nt) le fait que p .

fondent complètement le fait que p et q , chacun des deux faits pris isolément ne fonde que partiellement le fait que p et q ¹⁰. Nous préférerons ici la notion de fondation complète étant donné que c'est à l'aide de celle-ci que les réflexions entourant la distinction représentationnel/mondain sont formulées dans la littérature.

Le dernier aspect qu'il nous faut considérer concerne la factivité de la fondation. Il est possible de faire la distinction entre une conception factive et une conception non factive de la fondation¹¹. Selon la première, pour être en mesure de dire que le fait que p fonde le fait que q , il faut que le fait que p et le fait que q existent. De même, si les *relata* de la fondation étaient plutôt compris comme des propositions (ex. : p fonde q), pour être en accord avec une conception factive, les propositions entrant dans des relations de fondation devraient toutes être vraies. Selon la conception non factive, ceci n'est pas obligatoire. Il est dès lors possible de considérer des propositions qui, même si fausses, et des faits qui, même si seulement possibles, entrent dans des relations fondationnelles.

Ici, nous adopterons une conception non factive de la fondation. Ce choix est surtout justifié par le fait qu'il est plus commode de définir la notion d'équivalence fondationnelle, qui interviendra dans les réflexions ci-dessous, à l'aide d'une notion non factive de la fondation. En effet, comme l'indique Correia (2020, 238), si l'on définissait plutôt la notion d'équivalence fondationnelle à l'aide d'une notion factive de la fondation, on arriverait à la conclusion que les faits qui n'existent pas sont tous équivalents sur le plan fondationnel (en supposant ici que les *relata* de la fondation sont des faits). Néanmoins, il paraît évident que même si deux faits n'existent pas, il ne s'en suit pas

¹⁰ Cet exemple provient de (Fine, 2012, 50). Correia et Schnieder (2012, 21) discutent davantage de cette distinction et de la possibilité de définir la notion de fondation partielle en termes de la notion de fondation complète et vice-versa.

¹¹ Fine (2012, 48) considère la distinction entre fondation factive et non factive, et montre entre autres comment il est possible d'interdéfinir ces deux notions.

automatiquement qu'ils doivent jouer le même rôle fondationnel (ex. : le fait que Russell eut découvert les théorèmes d'incomplétude et le fait que Wittgenstein eut écrit la *Begriffsschrift*). Ces précisions faites, nous sommes désormais prêts à explorer la distinction représentationnel/mondain.

2.2. *La conception en termes de notions d'équivalence*

La distinction entre fondation mondaine et fondation représentationnelle est proposée, pour la première fois, par Correia (2010)¹². Celle-ci est introduite à travers la considération des deux principes suivants (Correia, 2010, 256) :

(PII1) Si le fait que p est identique au fait que q et le fait que p fonde le fait que s , alors le fait que q fonde le fait que s ;

(PII2) Si le fait que p est identique au fait que q et le fait que s fonde le fait que p , alors le fait que s fonde le fait que q .

(PII1) et (PII2) se présentent en effet comme des principes plausibles dès lors que l'on admet l'existence des faits, qu'il est également admis que ceux-ci sont les *relata* de la relation de fondation et que l'on tient compte du principe d'indiscernabilité des identiques. Néanmoins, la question de l'identité entre faits (Correia utilise le terme « identité factuelle ») n'est pas univoque. C'est-à-dire que certaines conceptions de l'identité factuelle sont plus fines que d'autres. Ainsi, à partir de (PII1) et (PII2), différentes conceptions de l'identité factuelle déterminent différents types de fondation.

¹² Au lieu d'utiliser « fondation représentationnelle », Correia (2010) utilisait « fondation conceptuelle ». Néanmoins, la distinction est purement linguistique.

La fondation mondaine va de pair avec une conception mondaine de l'identité factuelle et la fondation représentationnelle avec une conception représentationnelle.

La notion d'identité factuelle est associée à une régimentation prédicationaliste de la fondation. Néanmoins, Correia présente également une notion associée à une régimentation opérationnaliste de la fondation qu'il nomme « équivalence factuelle ». Ce que nous dirons ici s'applique donc aussi à une telle notion, mais devrait être reformulé en termes d'un opérateur binaire de phrases qui relie une phrase à une autre lorsque toutes deux expriment la même chose. La notion d'équivalence factuelle ressemble grandement à la notion d'identité généralisée que nous explorerons au chapitre III¹³.

Qu'est-ce qui détermine donc si une certaine conception de l'identité factuelle est mondaine ou représentationnelle? Simplement, pour Correia (2010, 256), une conception mondaine de l'identité factuelle est moins sensible aux concepts utilisés dans la description des faits qu'une conception représentationnelle ne l'est. Dans le but de clarifier ses propos, il offre certains exemples (Correia, 2010, 256) :

(E1) Le fait que *a* est une molécule d'eau est identique au fait que *a* est une molécule de H₂O;

(E2) Le fait que la France est à l'est de l'Argentine est identique au fait que l'Argentine est à l'ouest de la France;

(E3) Le fait que la France est à l'est de l'Argentine est identique au fait qu'il n'est pas le cas qu'il n'est pas le cas que la France est à l'est de l'Argentine.

¹³ Comme indiqué plus tôt, l'analyse de la fondation développée par Correia et Skiles (2019) use de cette notion. Correia et Skiles (2019) fournissent une conception de la fondation similaire à celle ultimement défendue par Correia (2010) tout en identifiant la notion d'équivalence factuelle à celle d'identité généralisée.

Selon une conception mondaine de l'identité factuelle, ces trois énoncés seraient vrais tandis que, selon une conception représentationnelle, ils seraient faux. Ainsi, on comprend mieux en quel sens, selon une conception mondaine de l'identité factuelle, les concepts utilisés dans la description des faits sont moins pris en compte tandis qu'il en va autrement pour une conception représentationnelle.

Également, Correia (2010) a pour objectif principal d'établir la relation qui existe entre la fondation et les connecteurs logiques vérifonctionnels. On peut ainsi se fier à ce qu'il avance quant à la relation qui existe entre l'identité factuelle et ces derniers pour mieux saisir la distinction qu'il entend proposer. Pour qu'une conception de l'identité factuelle puisse être considérée comme mondaine, trois identités lui apparaissent comme non négociables (Correia, 2010, 268) :

(M1) Le fait que p est identique au fait que p et p ;

(M2) Le fait que p est identique au fait que p ou p ;

(M3) Le fait que p est identique au fait qu'il n'est pas le cas qu'il n'est pas le cas que p ¹⁴.

Ici, encore, ces exemples nous permettent de mieux concevoir en quel sens une conception mondaine de l'identité factuelle est moins fine qu'une conception représentationnelle. Si l'on prend pour exemple (M1), on constate que la différence entre le fait que p et le fait que p et p ne peut être que d'ordre représentationnel. En effet,

¹⁴ Plus précisément, Correia (2010, 268) cible certains principes qui concernent la fondation et l'introduction de connecteurs logiques, et admet que quiconque y adhérant est engagé vis-à-vis une conception représentationnelle de la fondation. En guise d'exemple, l'un des principes qu'il considère est similaire à celui-ci : si le fait que p existe, alors le fait que p fonde le fait que p ou q . Ce dernier implique que le fait que p fonde le fait que p ou p . Néanmoins, pour Correia, si l'on adhère à une conception mondaine de l'identité factuelle, il faut admettre que le fait que p est identique au fait que p ou p et, ainsi, le principe d'introduction de la disjonction devient intenable étant donné qu'il permet d'enfreindre l'irréflexivité de la fondation.

qu'est-ce que l'ajout de la conjonction et une deuxième occurrence de « *p* » peuvent réellement ajouter au fait que *p*? Partant, l'idée générale qui semble s'illustrer est la suivante : une conception mondaine de l'identité factuelle ne doit pas faire la distinction entre deux descriptions différentes d'un même fait alors qu'il est possible, pour une conception représentationnelle, de faire une telle distinction.

Avant de poursuivre vers une brève critique, profitons du moment pour établir certains *desiderata* que devrait remplir une bonne caractérisation de la distinction représentationnel/mondain et qui nous sont, au moins en partie, justement indiqués par la caractérisation de Correia (2010). Comme nous l'avons vu, en des termes informels, cette distinction sert à départir une conception de la fondation qui paraît davantage tenir compte de la façon dont les choses sont représentées dans le langage d'une conception de la fondation qui ne tiendrait compte que des faits. À cet effet, tout comme pour Correia (2010), les cas de fondation (M1), (M2) et (M3) nous apparaissent comme de bons exemples de cas de fondation qui, s'ils obtiennent, le font au moins partie étant donné une sensibilité qu'a la notion de fondation en jeu à des subtilités linguistiques. Une caractérisation de la distinction représentationnel/mondain qui ne qualifierait pas une telle notion de fondation comme « représentationnelle » échouerait à cerner le fait que cette dernière tient compte d'aspects linguistiques. Dès lors, une bonne caractérisation de la distinction représentationnel/mondain ...

(D1) devrait qualifier comme « représentationnelle » les notions de fondation permettant les cas de fondation tels que (M1), (M2) et (M3).

Ensuite, par souci de neutralité, une caractérisation de la distinction représentationnel/mondain devrait posséder une certaine versatilité quant aux diverses

façons de formuler des énoncés de fondation. C'est-à-dire qu'elle devrait, tout comme la caractérisation de Correia (2010), être applicable à une régimentation prédicationaliste et à une régimentation opérationnaliste. Partant, une bonne caractérisation de la distinction représentationnel/mondain devrait également...

(D2) pouvoir s'appliquer aux divers types de régimentation possible (ex. : prédicationaliste et opérationnaliste).

Maintenant, que doit-on penser de la caractérisation présentée par Correia (2010)? Il apparaît évident que, même si celle-ci peut momentanément nous orienter dans la bonne direction et remplisse chacun des *desiderata* tout juste établis, elle reste en grande partie trop vague, et ce, étant donné qu'elle ne présente pas de façon de déterminer lorsqu'une conception de l'identité factuelle est suffisamment fine pour être qualifiée comme « représentationnelle » et suffisamment rude pour être qualifiée comme « mondaine ».

Pourtant, ceci n'est pas automatiquement un problème dans la mesure où il est possible que la distinction représentationnel/mondain nécessite, dans sa caractérisation, une telle ambiguïté. On pourrait être tenté de croire ceci, et ce, d'autant plus lorsqu'on constate que Correia (2010, 258) indique qu'il semble exister différentes conceptions mondaines de l'identité factuelle et également différentes conceptions représentationnelles. Toutefois, il n'est pas dit que la frontière entre la fondation *mondaine* et la fondation *représentationnelle* est floue, mais simplement qu'il existe différentes conceptions *mondaines* et différentes conceptions *représentationnelles* en ce qui concerne l'identité factuelle. Ainsi, les propos de Correia (2010) ne vont pas à

l'encontre de l'idée voulant qu'il existe peut-être une caractérisation plus précise de la distinction qu'il présente.

De fait, comme nous venons tout juste de le mentionner, les exemples recensés par Correia (2010) semblent indiquer une tendance : si l'on adopte une conception mondaine de la fondation, il nous faut considérer comme équivalentes sur le plan fondationnel les différentes descriptions possibles d'un même fait; si l'on adopte plutôt une conception représentationnelle de la fondation, il est possible que deux descriptions distinctes d'un même fait ne soient pas équivalentes du point de vue fondationnel¹⁵.

Outre le fait de n'offrir qu'une vague idée de la distinction représentationnel/mondain, la caractérisation présentée par Correia (2010) semble avoir un autre désavantage. En effet, elle semble nous forcer à adopter ou bien une conception représentationnelle de la fondation ou bien une conception mondaine. C'est-à-dire que l'explication qu'offre Correia (2010) de la distinction représentationnel/mondain n'offre pas de façon de faire « cohabiter » une conception représentationnelle de la fondation avec une conception mondaine de celle-ci, et ce, étant donné que ces deux notions ne sont définies qu'en termes d'une seule autre, celle d'identité factuelle. Partant, dès lors que l'on adhère, par exemple, à une certaine conception mondaine de l'identité factuelle, comment rendre compte du fait qu'une conception représentationnelle de cette notion est également valide?

Simplement, il semble que l'on ait ici affaire à deux types de notions d'équivalence et que le fait de les concevoir toutes deux par l'entremise de la notion

¹⁵ Plus exactement, il est obligatoire qu'au moins deux descriptions distinctes d'un même fait ne soient pas équivalentes du point de vue fondationnel. Autrement, on aurait affaire à de la fondation mondaine.

d'identité factuelle ne fait que brouiller la distinction qui doit être faite entre celles-ci. La notion d'identité factuelle se prête bien au jeu lorsque la notion d'équivalence est mondaine dans la mesure où l'on conçoit généralement les faits comme des entités *dans le monde*, comme des *parties de la réalité*, qui sont indépendantes de nos représentations. La notion d'identité factuelle apparaît toutefois moins à propos lorsque la notion d'équivalence en question est représentationnelle.

Bien entendu, il est toutefois simple de pallier cette lacune en introduisant une notion plus apte à jouer ce rôle. En guise d'exemple, on pourrait faire appel à une notion d'identité propositionnelle¹⁶ qui, au lieu de relier des faits, relierait des propositions. Le caractère plus fin de ces dernières paraît plus cohérent avec une conception représentationnelle de la fondation. Il suffirait alors d'admettre que les *relata* de la fondation sont des propositions.

2.3. *La conception en termes de la nature des relata*

Ces dernières considérations nous amènent néanmoins indirectement vers un autre type de caractérisations de la distinction représentationnel/mondain que nous avons brièvement mentionnée au sein de l'introduction. En effet, certaines catégories ontologiques d'entités nous apparaissent intuitivement comme étant plus adéquates à jouer le rôle de *relata* en ce qui concerne la fondation mondaine et d'autres catégories comme étant plus convenables pour la fondation représentationnelle. Plus précisément, dans la mesure où une conception représentationnelle de la fondation se présente comme

¹⁶ C'est, entre autres, de cette façon que Correia (2017a, 515) procède. Précisément, il développe une logique de la fondation représentationnelle. Il adopte une régimentation opérationnaliste des énoncés de fondation et utilise alors le terme « équivalence propositionnelle » au lieu d'utiliser le terme « équivalence factuelle représentationnelle » comme dans (Correia, 2010).

ayant étroitement affaire à des subtilités d'ordre linguistique tandis que la fondation mondaine semble plutôt dépendre exclusivement de comment les choses sont *dans le monde*, on pourrait croire que la distinction représentationnel/mondain doit être caractérisée en termes de la nature des *relata* de la relation de fondation¹⁷.

C'est-à-dire que la fondation représentationnelle aurait pour *relata* des entités d'ordre représentationnel comme des propositions, par exemple; alors que la fondation mondaine aurait pour *relata* des entités d'ordre mondain comme des faits ou des états de choses¹⁸. De même, on pourrait admettre que la fondation est représentationnelle lorsque ses *relata* contiennent des concepts et qu'elle est mondaine lorsqu'ils contiendraient plutôt des propriétés et des relations. Pour reprendre notre exemple préféré, le fait que *a* est une molécule d'eau et le fait que *a* est une molécule d' H_2O sont un seul et même fait si l'on admet qu'ils sont composés de l'individu *a* et de propriétés, mais sont distincts si l'on admet qu'ils sont plutôt composés de l'individu *a* et de concepts (à supposer que la propriété *être une molécule d'eau* est la même que celle *être une molécule d' H_2O* et que le concept MOLÉCULE D'EAU et le concept MOLÉCULE D' H_2O sont distincts) (Correia et Schnieder, 2012, 16).

Quelqu'un qui choisirait cette toute dernière option aurait toutefois de la difficulté à rendre compte de la position de philosophes tel que Rosen (2010). En effet, Rosen identifie les *relata* de la fondation à des faits qu'il considère comme étant des propositions russelliennes vraies. Ainsi, les composants des *relata* de la fondation sont,

¹⁷ Ce type de caractérisations de la distinction représentationnel/mondain est considéré par Bliss et Trogdon (2021), Correia et Schnieder (2012, 14) et Krämer (2021, 1667).

¹⁸ Correia (2017b, 58) considère une caractérisation similaire en ce qui concerne la fondation générique. La fondation générique représentationnelle relie des concepts et la fondation générique mondaine relie des propriétés.

pour lui, des entités mondaines, c'est-à-dire des individus, des propriétés, des relations, etc., et, pourtant, celui-ci met clairement de l'avant une conception représentationnelle de la fondation. De fait, les principes admis par Rosen (2010, 117) font en sorte que si p est vraie, alors le fait que p fonde le fait que p ou p ; et fonde également le fait que p et p .

On pourrait croire qu'il serait dès lors préférable d'adopter une caractérisation de la distinction représentationnel/mondain selon laquelle la nature des *relata* de la fondation détermine le type de fondation auquel on a affaire plutôt que la nature des composantes de ces *relata*. Cependant, un problème similaire guette ce type de caractérisation. En effet, il est, par exemple, possible d'adopter une conception plus fine des faits tout comme il est possible d'adhérer à une conception des propositions moins fine qu'à la normale. On pourrait, entre autres, admettre que les *relata* de la fondation sont des faits et, néanmoins, adopter une conception très fine de ceux-ci¹⁹ donnant ainsi lieu à une conception de la fondation que l'on aurait tendance à qualifier comme étant représentationnelle. Partant, le fait que les *relata* de la fondation soient d'ordre mondain (représentationnel) n'implique pas automatiquement que la fondation soit mondaine (représentationnelle).

En terminant, force est de constater qu'une caractérisation de la distinction représentationnel/mondain en termes de la nature des *relata* possède énormément de lacunes d'autant plus qu'elle ne remplit aucun des *desiderata* que nous nous sommes fixés. En effet, celle-ci n'empêche pas qu'une notion de fondation admette des cas de fondation tels que (M1), (M2) ou (M3) et qu'elle puisse être considérée comme

¹⁹ Raven (2012, 692) considère un point similaire.

mondaine. Également, cette caractérisation semble difficilement applicable à une régimentation opérationnaliste de la fondation²⁰.

2.4. La conception en termes d'*équivalence descriptive*

Certaines des difficultés que nous avons soulevées à l'égard de la caractérisation en termes de la nature des *relata* sont également présentées par Correia (2020) et ce dernier montre, à l'aide d'une caractérisation plus adéquate, que cette tentative, même s'il semble qu'elle fonctionne dans une majorité de cas, n'est pas totalement juste. La caractérisation alternative qu'il présente fait appel aux notions d'*équivalence descriptive* et d'*équivalence fondationnelle* qui sont définies comme suit (Correia, 2020, 229-230) :

(ÉD) Les phrases *s* et *t* sont équivalentes sur le plan descriptif ssi elles décrivent le monde comme étant de la même façon.

(ÉF) Deux faits *x* et *y* sont équivalents sur le plan fondationnel ssi ils jouent le même rôle fondationnel, c'est-à-dire ssi les deux conditions suivantes sont satisfaites :

(a) Pour tout ensemble de faits *Z* : *Z* fonde(nt) *x* ssi *Z* fonde(nt) *y*;

(b) Pour tout ensemble de faits *Z* et fait *z* : *Z*, *x* fonde(nt) *z* ssi *Z*, *y* fonde(nt) *z*.

Correia (2020, 228) considère la fondation comme une relation, mais ne se prononce pas quant à la nature de ses *relata*. Nous adoptons donc ici, jusqu'à la fin de la section, son

²⁰ Néanmoins, on pourrait croire qu'il est possible de l'adapter. Il suffit d'admettre que l'opérateur « parce que » est sensible aux propositions exprimées par les phrases qu'il relie lorsqu'il est question de fondation représentationnelle et qu'il est seulement sensible aux faits dénotés par les phrases qu'il relie lorsqu'il est question de fondation mondaine. Toutefois, ceci élimine un des intérêts de la régimentation opérationnaliste, c'est-à-dire celui de ne pas nous engager vis-à-vis une ontologie d'entités pouvant jouer le rôle de *relata* pour la relation de fondation.

usage du terme « fait », c'est-à-dire que nous l'utilisons de façon neutre pour référer aux différentes catégories d'entités pouvant jouer le rôle de *relata* de la fondation.

À l'aide de (ÉD) et de (ÉF), la distinction représentationnel/mondain est alors définie comme suit :

(R/M) La fondation est mondaine ssi pour toutes phrases *s* et *t* (de tout langage) qui correspondent à des *relata* fondationnels, si *s* et *t* sont équivalentes sur le plan descriptif, alors le fait que *s* et le fait que *t* sont équivalents sur le plan fondationnel; la fondation est représentationnelle ssi elle n'est pas mondaine.

(R/M) semble ainsi préciser la tendance sous-jacente qui se manifestait déjà chez (Correia, 2010) et selon laquelle une conception mondaine de la fondation n'était pas sensible à la façon dont les choses sont représentées dans le langage, c'est-à-dire qu'elle ne faisait pas de distinction entre différentes descriptions d'un même fait, et qu'une conception représentationnelle de la fondation pouvait faire (et devait faire, au moins dans certains cas) de telles distinctions²¹.

Partant, cette caractérisation de la distinction représentationnel/mondain paraît pallier les lacunes mentionnées jusqu'à présent. D'abord, elle n'est pas vague comme la caractérisation de Correia (2010) : dès lors que deux faits individués à l'aide de deux phrases descriptivement équivalentes ne sont pas équivalents sur le plan fondationnel, on a affaire à de la fondation représentationnelle; autrement, la fondation est mondaine.

²¹ Cette caractérisation permet également de préciser une idée similaire que l'on retrouve dans (Fine, 2017b, 686) et à laquelle nous nous sommes référés au sein de l'introduction. En effet, la fondation mondaine est définie, par Fine, comme étant seulement sensible au contenu factuel des énoncés et la fondation représentationnelle comme étant également sensible à la façon dont ce contenu factuel est représenté par les énoncés.

Ensuite, elle permet plus clairement de faire « cohabiter » les conceptions mondaine et représentationnelle de la fondation. Et, enfin, elle ne succombe pas aux mêmes difficultés que la caractérisation de la distinction représentationnel/mondain en termes de la nature des *relata*. En effet, elle permet de rendre compte du fait qu'il paraît possible, par exemple, d'adhérer à une position selon laquelle des entités de nature représentationnelle (mondaine) sont reliées par de la fondation mondaine (représentationnelle). Pour reprendre l'un des exemples présentés par Correia (2020, 232), il est possible de concevoir que les *relata* de la fondation sont des pensées frégéennes, mais que la fondation est tout de même mondaine; il suffit d'admettre que, pour deux phrases *s* et *t* qui correspondent à de telles pensées, si *s* et *t* sont descriptivement équivalentes, alors la pensée que *s* et la pensée que *t* sont équivalentes sur le plan fondationnel.

Également, la distinction de Correia (2020) semble être apte à remplir nos deux *desiderata*. Comme nous l'avons indiqué, Correia (2020) comprend la fondation comme une relation et, par conséquent, la caractérisation qu'il offre de la distinction représentationnel/mondain paraît mieux s'appliquer à une régimentation prédictionaliste de la fondation. Il est toutefois simple de l'adapter à une régimentation opérationnaliste (Correia, 2020, 239). Il suffit de reformuler la notion d'équivalence fondationnelle à l'aide de termes opérationnalistes :

(ÉF!) Deux phrases *s* et *t* sont équivalentes sur le plan fondationnel ssi il est possible de substituer *s* pour *t* dans des énoncés de fondation *salva veritate*, c'est-à-dire si les deux conditions suivantes sont satisfaites :

- (a) Pour toute liste de phrases *Z* : *s* parce que *Z* ssi *t* parce que *Z*;

(b) Pour toute liste de phrases Z et phrase z : z parce que s , Z ssi z parce que t , Z .

Ainsi, on pourrait utiliser cette notion pour reformuler (R/M) de façon qu'il n'y soit plus question de faits. Notre *desiderata* selon lequel une caractérisation de la distinction représentationnel/mondain devrait pouvoir s'appliquer aux divers types de régimentation des énoncés de fondation serait dès lors atteint.

En ce qui concerne l'autre *desiderata*, la caractérisation de Correia (2020) semble aussi en mesure de le remplir. En effet, admettre que p nous semble revenir à admettre que p ou p , p et p ou $\neg\neg p$. Autrement dit, ces quatre phrases nous apparaissent comme étant descriptivement équivalentes : p ; p ou p ; p et p ; $\neg\neg p$. Dès lors, une notion de fondation qui ne traiterait pas comme équivalentes sur le plan fondationnel au moins deux de ces quatre phrases se verrait automatiquement considérée comme une notion représentationnelle.

On pourrait rétorquer ici que le fait que deux phrases soient descriptivement équivalentes (c'est-à-dire qu'elles décrivent la réalité comme étant de la même façon) dépend de la façon dont on conçoit la réalité (d'à quel point l'on considère celle-ci comme étant raffinée) et qu'ainsi l'usage de la notion d'équivalence descriptive ne réussit pas à suffisamment spécifier la distinction représentationnel/mondain. Malgré cela, user d'une telle notion et adopter une conception univoque de celle-ci nous semble utile, et ce, étant donné que la distinction représentationnel/mondain devrait être considérée comme un outil permettant de catégoriser et de comparer diverses notions de fondation sous l'aspect du raffinement.

En tenant compte de ceci et de tous les avantages que nous venons d'énumérer, nous utiliserons la caractérisation offerte par Correia (2020) dans la suite du texte en guise de caractérisation *officielle* de la distinction représentationnel/mondain.

III. UN SYSTÈME UNIFIÉ DE FONDATION

3.1. Introduction

Le dernier chapitre nous a donc permis de fixer une limite explicite entre ce qui constitue de la fondation mondaine et ce qui constitue de la fondation représentationnelle. Par le même fait, nous possédons maintenant un critère formel permettant d'identifier à quel type de fondation nous avons affaire : si deux phrases descriptivement équivalentes n'ont pas le même rôle fondationnel relativement à une notion de fondation quelconque, alors la notion de fondation en question est représentationnelle. Il reste toutefois la question de savoir de quelle manière la fondation représentationnelle tient compte de ces nuances linguistiques.

Dans ce chapitre, nous nous pencherons sur cette question en nous donnant pour objectif d'offrir une analyse de la fondation représentationnelle. Cette dernière s'appuiera en majeure partie sur une analyse de la fondation fournie par Correia et Skiles (2019) qui, elle, est mondaine. Ce faisant, il nous sera possible de mettre en relation ces deux notions nous offrant ainsi la chance d'illustrer certains des liens qui existent entre-elles.

L'analyse fournie par Correia et Skiles repose ultimement sur la notion d'*identité généralisée*. Nous commençons donc par introduire cette notion en suivant de près la présentation qu'ils en offrent dans leur article de 2019.

3.2. L'analyse de Correia et Skiles (2019)

La façon la plus naturelle d'introduire la notion d'identité généralisée²² est de la comparer aux identités objectuelles avec lesquelles nous sommes généralement plus familiers. Les énoncés d'identité objectuelle sont des énoncés du type : 1+2=3; Clark Kent est Superman; Hesperus=Phosphorus. Si l'on admet l'existence de quelque chose qui ressemble à des faits, la notion d'identité objectuelle nous permet alors d'obtenir des énoncés de la forme suivante :

- (1) Le fait que a est une molécule d'eau est identique au fait que a est une molécule d' H_2O ;
- (2) Le fait que le Mexique est au sud des États-Unis est identique au fait que les États-Unis sont au nord du Mexique;
- (3) Le fait que s sait que p est identique au fait que s possède une connaissance vraie et justifiée de p .

Néanmoins, comme l'indiquent Correia et Skiles (2019, 643), ne pas admettre l'existence des faits ne devrait pas interférer avec notre capacité à admettre, par exemple, que, pour a , être une molécule d'eau c'est la même chose qu'être une molécule d' H_2O , ou bien que, pour une personne, savoir que p ce n'est rien d'autre que d'avoir une croyance vraie et justifiée que p . L'identité généralisée permet justement de formuler ce type d'identifications sans avoir besoin de faire appel à des entités particulières similaires à des faits :

²² On pourrait croire qu'un intérêt pour des notions s'apparentant à celle d'identité généralisée existe depuis longtemps au sein de la philosophie. Néanmoins, les études plus approfondies et dédiées strictement à celle-ci sont récentes (voir, par exemple, Correia, 2010; 2016; Dorr, 2016; Linnebo, 2014; Rayo, 2013; Steinberg, 2021).

(1a) a est une molécule d'eau $\equiv a$ est une molécule d'H₂O;

(2a) Le Mexique est au sud des États-Unis \equiv les États-Unis sont au nord du Mexique;

(3a) s sait que p \equiv s possède une connaissance vraie et justifiée de p .

« \equiv » est le symbole utilisé pour exprimer l'identité généralisée et des énoncés de ce genre peuvent être, par exemple, lus comme suit « qu'il soit le cas que a est une molécule d'eau est la même chose qu'il soit le cas que a est une molécule d'H₂O ». L'idée de base de la notion d'identité généralisée est donc simplement d'extrapoler l'idée *d'être la même chose que ou d'être identique à* à des termes et des expressions de notre langage qui ne dénotent pas forcément.

Correia et Skiles (2019, 644) présentent deux types d'identité généralisée : l'identité généralisée factuelle et l'identité généralisée générique. Le premier type d'identité généralisée permet de formuler des énoncés du type « qu'il soit le cas que p est la même chose qu'il soit le cas que q » où p et q sont des phrases ouvertes ou fermées; ils se formalisent comme suit : « $p \equiv q$ ». Les exemples que nous avons donnés jusqu'à présent se rangeraient justement dans cette catégorie. Le deuxième type d'identité généralisée permet plutôt de formuler des énoncés du type « pour une chose, être F c'est, pour cette chose, être G » où F et G sont des prédicts unaires²³; ils se formalisent comme suit : « $F_x \equiv_x G_x$ ». En guise d'exemple, une personne qui adhérerait à la théorie de la vérité comme correspondance pourrait admettre l'énoncé « pour une chose, être vraie c'est, pour cette chose, correspondre à un fait » qui se qualifierait comme un énoncé d'identité généralisée de ce dernier type. Ici, nous userons principalement de l'identité

²³ Il semble que l'on pourrait généraliser ceci à des prédicts n -aires.

généralisée factuelle, mais ce que nous présenterons pourrait également se transposer en des termes génériques. Entre autres, cette dernière notion pourrait nous permettre de définir une notion de fondation générique dont certains cas particuliers pourraient prendre la forme « être F fonde être G »²⁴.

L'identité généralisée est admise comme une notion d'équivalence; elle est donc réflexive, symétrique et transitive (Correia et Skiles, 2019, 645) :

(Réflexivité) $p \equiv p$;

(Symétrie) Si $p \equiv q$, alors $q \equiv p$;

(Transitivité) Si $p \equiv q$ et $q \equiv s$, alors $p \equiv s$ ²⁵.

Elle est admise comme non factive de sorte que, même s'il est vrai que $p \equiv q$, il n'est pas forcément vrai que p et q . La non factivité de l'identité généralisée est justifiée, par Correia et Skiles (2019, 644), sur la base du fait que l'on puisse tout de même vouloir admettre, par exemple, que pour une chose, être une molécule d'eau c'est, pour cette chose, être une molécule d' H_2O , et ce, même s'il n'existe aucune molécule d'eau. Ainsi, la notion de fondation qu'il nous sera permis de définir avec cette notion d'identité généralisée sera, elle aussi, non factive.

Correia et Skiles (2019, 647) proposent également une logique de la notion d'identité généralisée qui spécifie les énoncés d'identité généralisée vrais en vertu de la forme logique des énoncés qu'ils relient, c'est-à-dire une logique des énoncés de la forme

²⁴ Voir p. 12, pour la fondation générique.

²⁵ Comme le rendent clair ces trois propriétés ainsi que la logique qui sera présentée ci-dessous, les réflexions formelles entourant l'identité généralisée que nous entreprendrons ici obligent que l'on fasse appel à des ressources quantificationnelles de logiques d'ordre supérieur. Pour une brève introduction à l'utilisation des logiques d'ordre supérieur au sein de la métaphysique, voir (Skiba, 2021).

« $p \equiv q$ » qui sont vrais en vertu de la forme logique de « p » et « q ». Celle-ci est issue de Correia (2016)²⁶ qui, à l'aide d'une variante des sémantiques de la vérification (dans la littérature anglophone, *Truthmaker semantics*²⁷), définit deux énoncés comme étant factuellement équivalents²⁸ si et seulement s'ils décrivent les mêmes situations *dans le monde*. Le langage ici utilisé est un langage propositionnel standard où la négation (\neg), la conjonction (\wedge) et la disjonction (\vee) sont prises comme primitives et définies comme à l'habitude. Les axiomes et règles de leur logique vont comme suit (Correia et Skiles, 2019, 647) :

Axiomes²⁹ :

$$(A1) p \equiv \neg\neg p$$

$$(A2) p \equiv p \wedge p$$

$$(A3) p \equiv p \vee p$$

$$(A4) p \wedge q \equiv q \wedge p$$

$$(A5) p \vee q \equiv q \vee p$$

$$(A6) p \wedge (q \wedge r) \equiv (p \wedge q) \wedge r$$

$$(A7) p \vee (q \vee r) \equiv (p \vee q) \vee r$$

$$(A8) \neg(p \wedge q) \equiv \neg p \vee \neg q$$

$$(A9) \neg(p \vee q) \equiv \neg p \wedge \neg q$$

$$(A10) p \wedge (q \vee r) \equiv (p \wedge q) \vee (p \wedge r)$$

²⁶ L'origine véritable de cette logique est en fait Correia (2010). Correia (2010) définit une logique identique, excepté qu'elle contient l'axiome dual de (A10) : $p \vee (q \wedge s) \equiv (p \vee q) \wedge (p \vee s)$. Correia (2016) propose une logique révisée dans le but de répondre à un certain problème qui est notamment soulevé par Krämer et Roski (2015) et est ainsi forcé d'exclure ce dernier axiome.

²⁷ Pour une introduction aux sémantiques de la vérification *à la Fine*, on peut se référer à Fine (2017a). La variante de ces sémantiques proposée par Correia (2016) consiste à utiliser une notion réciproque à celle d'une entité dans le monde qui *rend exactement vraie* une entité représentationnelle, c'est-à-dire la notion d'une entité représentationnelle qui *décrit adéquatement* une entité dans le monde.

²⁸ L'équivalence factuelle est à comprendre comme l'identité généralisée factuelle.

²⁹ Nous reprenons exactement la présentation de Correia et Skiles (2019).

Règles :

$$(R1) p \equiv q / q \equiv p$$

$$(R2) p \equiv q, q \equiv r / p \equiv r$$

$$(R3) p \equiv q / p \wedge r \equiv q \wedge r$$

$$(R4) p \equiv q / p \vee r \equiv q \vee r$$

Précisément, les notions utilisées pour analyser la fondation sont celles de *partie disjonctive* et de *partie conjonctive de partie disjonctive*; toutes deux sont analysables en termes de la notion d'identité généralisée. La première notion est définie comme suit :

$$(\text{Partie disjonctive}) p \sqsubseteq^{\vee} q \text{ ssi } \exists s (q \equiv p \vee s).$$

Elle se lit « *p* est une partie disjonctive de *q* si et seulement s'il existe un énoncé *s* tel qu'il soit le cas que *q* est la même chose qu'il soit le cas que *p* ou *s* ». La deuxième notion est définie en termes de la première :

$$(\text{Partie conjonctive/disjonctive}) p \sqsubseteq^{\wedge \vee} q \text{ ssi } \exists s (p \wedge s \sqsubseteq^{\vee} q)^{30}.$$

Elle se lit « *p* est une partie conjonctive d'une partie disjonctive de *q* si et seulement s'il existe un énoncé *s* tel que *p* et *s* est une partie disjonctive de *q* ».

Pour permettre de mieux saisir la notion d'une partie disjonctive, Correia et Skiles (2019, 657) proposent de la comprendre en termes de la notion de subsumption : *p* est une partie disjonctive de *q* ssi *p* est subsumé par *q*. La notion *être subsumé* peut, elle, être ensuite comprise comme la notion *être une manière d'être entièrement pertinente*. La notion *être une manière d'être* peut s'appliquer à toute sorte de situations. Par exemple,

³⁰ La partie droite du biconditionnel de (Partie conjonctive/disjonctive) peut donc être exprimée strictement en termes d'identité généralisée comme suit : $\exists t \exists s (q \equiv (p \wedge t) \vee s)$.

être rouge c'est une manière d'être coloré. Également, si l'on admet qu'être un carré n'est rien d'autre qu'être équilatéral et être un rectangle, il semble que l'on pourrait affirmer qu'être un carré est une manière d'être un rectangle. Si l'on tente d'exprimer le premier exemple en des termes plus proches de l'identité généralisée factuelle, on pourrait admettre que *qu'il soit le cas que cette pomme est rouge est une manière qu'il soit le cas que cette pomme est colorée.*

La notion de subsomption ne peut néanmoins pas être comprise strictement en termes de cette dernière notion dans la mesure où la subsomption oblige que ce qui est subsumé soit entièrement pertinent à ce qui subsume. Si l'on s'en tenait seulement à la notion d'être une manière d'être, on obtiendrait des cas similaires à celui du carré tout juste mentionné, c'est-à-dire que l'on pourrait admettre qu'être un carré est subsumé par le fait d'être un rectangle. Il est clair que ceci ne peut toutefois être le cas, et ce, dans la mesure où être un carré contient une partie non pertinente au fait d'être un rectangle, c'est-à-dire celle d'être équilatéral. Partant, *être une partie disjonctive de* c'est *être subsumé par;* et *être subsumé par* c'est *être une manière d'être entièrement pertinente.*

Les notions utiles mises en place, nous pouvons maintenant présenter l'analyse de la fondation. La régimentation adoptée est opérationnaliste et le symbole « $<$ » est utilisé pour exprimer les énoncés de fondation « s parce que p, q, \dots » de cette façon « $p, q, \dots < s$ ». L'analyse va comme suit (Correia et Skiles, 2019, 655) :

(Fondation CS) $p_1, p_2, \dots < q$ ssi (1) $p_1 \wedge p_2 \wedge \dots \sqsubseteq^V q$ et (2) $\neg(q \sqsubseteq^{\wedge V} p_1), \neg(q \sqsubseteq^{\wedge V} p_2), \dots$ ³¹

Qu'est-ce que signifie donc (Fondation CS)? En langage naturel et dans des termes plus informels, (Fondation CS) admet que p_1, p_2, \dots fondent q lorsque (1) qu'il soit le cas que $p_1 \wedge p_2 \wedge \dots$ est une manière d'être entièrement pertinente à ce qu'il soit le cas que q (c'est-à-dire qu'il soit le cas que q subsume qu'il soit le cas que $p_1 \wedge p_2 \wedge \dots$), mais (2) qu'il soit le cas que q ne fait pas partie d'une manière d'être entièrement pertinente à ce qu'il soit le cas que p_1 , ni à ce qu'il soit le cas que p_2 , etc.

D'entrée de jeu, on peut constater que (Fondation CS) permet de rendre compte des propriétés que l'on attribue généralement à la fondation :

(Irréflexivité) $\neg(p, p_1, p_2, \dots < p)$;

(Asymétrie) Si $p, p_1, p_2, \dots < q$, alors $\neg(q, p_1, p_2, \dots < p)$;

(Cut) Si $p_1, p_2, \dots < q$ et $q, q_1, q_2, \dots < r$, alors $p_1, p_2, \dots, q_1, q_2, \dots < r$ ³².

Montrons ce qui fait que les deux premiers principes sont vrais. Pour ce qui est de (Irréflexivité), on constate facilement la vérité de ce principe dès lors que l'on considère la deuxième condition de (Fondation CS). De fait, (2) ne peut être satisfaite dans la mesure où il est toujours vrai que $p \sqsubseteq^{\wedge V} p$ (et ce, étant donné que $(p \wedge p) \vee (p \wedge p) \equiv p$).

Pour ce qui est de (Asymétrie), il en va de même. Si l'on a $p, p_1, p_2, \dots < q$, alors on a que $p \sqsubseteq^V q$ et ainsi il sera toujours faux que $q, p_1, p_2, \dots < p$ dans la mesure où la

³¹ Comme l'indiquent Correia et Skiles (2019, 656), cette analyse de la fondation provient directement de Correia (2010). Précisément, elle est identique au *Reduction Theorem* qui découle de la logique de la fondation proposée par Correia (2010, 271).

³² (Cut) permet de rendre compte de la transitivité de la fondation. À partir de (Cut), on peut montrer que si $p < q$ et $q < r$, alors $p < r$.

deuxième condition (2) de ce dernier cas de fondation ne sera pas remplie, c'est-à-dire que $p \sqsubseteq^{\wedge\vee} q$ sera vrai, et ce, parce qu'il est vrai que $p \sqsubseteq^{\vee} q^{33}$.

3.3. Définition d'une notion représentationnelle de fondation

Voici donc ce qu'il en est pour la notion de fondation définie par Correia et Skiles (2019) en termes d'identité généralisée. La force de cette analyse, comme nous l'avons déjà mentionné, réside dans le fait qu'elle nous permet de réduire la notion de fondation à celle d'identité généralisée qui se trouve être une notion vis-à-vis laquelle nous paraîsons d'emblée avoir une meilleure compréhension et de plus claires intuitions. Néanmoins, la notion de fondation que l'on obtient à l'aide de la notion d'identité généralisée est simplement mondaine³⁴. En effet, si l'on se fie à la caractérisation de la distinction représentationnel/mondain que nous avons adoptée en terminant le dernier chapitre, alors il apparaît évident que (Fondation CS) ne peut donner lieu à une notion représentationnelle de fondation, et ce, étant donné que la notion générée par (Fondation CS) est fermée sous la notion d'identité généralisée. Précisément,

(Fermerture 1) Si $p_1, p_2, \dots <_{\mathcal{M}} q$ et $q \equiv q^*$, alors $p_1, p_2, \dots < q^*$;

(Fermerture 2) Si $p, p_1, \dots <_{\mathcal{M}} q$ et $p \equiv p^*$, alors $p^*, p_1, \dots < q$.

Partant, en langage naturel, la conjonction de (Fermerture 1) et (Fermerture 2) nous indique, à supposer que les phrases p ou q entrent dans une ou des relations de fondation,

³³ Montrons que $p \sqsubseteq^{\vee} q$ implique $p \sqsubseteq^{\wedge\vee} q$. Supposons $\exists s(q \equiv p \vee s)$. Posons que t est une phrase arbitraire telle que $q \equiv p \vee t$. À partir de (A2), on a que $p \equiv p \wedge p$. À l'aide de ce dernier cas d'identité généralisée et de (R4), on obtient que $p \vee t \equiv (p \wedge p) \vee t$. À partir de ce dernier cas d'identité généralisée, de $q \equiv p \vee t$ et de la transitivité de l'identité généralisée, on obtient que $q \equiv (p \wedge p) \vee t$. Partant, on a que $\exists s \exists k(q \equiv (p \wedge s) \vee k)$ et donc que $p \sqsubseteq^{\wedge\vee} q$.

³⁴ Pour bien distinguer la fondation mondaine de la fondation représentationnelle, nous utiliserons, à partir de maintenant, le symbole « $<_{\mathcal{M}}$ » pour la première et le symbole « $<_{\mathcal{R}}$ » pour la dernière.

qu'il soit le cas que p est la même chose qu'il soit le cas que q ($p \equiv q$) est suffisant pour que p et q soient équivalentes sur le plan fondationnel. On remarque ici naturellement des similitudes avec la caractérisation de la fondation mondaine :

(Fondation mondaine) La fondation est mondaine ssi pour toutes phrases s et t (de tout langage) qui correspondent à des *relata* fondationnels, si s et t sont équivalentes sur le plan descriptif, alors le fait que s et le fait que t sont équivalents sur le plan fondationnel.

Évidemment, il serait préférable d'adapter cette caractérisation à la régimentation opérationnaliste étant donné que c'est celle avec laquelle nous travaillons présentement. Pour ce faire, il faudrait simplement reformuler (Fondation mondaine) en éliminant toute référence à des faits ou, plus généralement, aux *relata* de la fondation :

(Fondation mondaine*) La fondation est mondaine ssi pour toutes phrases s et t (de tout langage) qui entrent dans des liens fondationnels, si s et t sont équivalentes sur le plan descriptif, alors s et t sont équivalentes sur le plan fondationnel.

Premièrement, « correspondre à des *relata* fondationnels » est ici remplacé par « entrer dans des liens fondationnels ». Cette modification paraît justifiée étant donné que, pour une phrase s , *correspondre à des relata fondationnels* revient simplement, au sein d'une régimentation opérationnaliste, à *entrer dans des liens de fondation* du type « p parce que q, r, \dots ». La deuxième modification consiste à utiliser une notion d'équivalence fondationnelle adaptée pour l'opérationnalisme, c'est-à-dire une notion d'équivalence fondationnelle qui n'est définie qu'en termes de phrases et de l'opérateur « parce que ».

Néanmoins, si l'on voulait établir de façon certaine, à l'aide de (Fondation mondaine*), que (Fondation CS) génère bel et bien une notion de fondation mondaine, il

s’agirait simplement de montrer que le fait que deux phrases p et q soient équivalentes sur le plan descriptif implique qu’il soit le cas que p est la même chose qu’il soit le cas que q ($p \equiv q$). De fait, ceci semble être évidemment vrai, et ce, d’autant plus que Correia (2020, 230) admet que deux phrases sont descriptivement équivalentes si et seulement si elles décrivent le monde comme étant de la même façon. Dès lors, je ne vois aucune raison d’admettre qu’il puisse être vrai que deux phrases p et q soient descriptivement équivalentes sans toutefois qu’il soit vrai qu’il soit le cas que p est la même chose qu’il soit le cas que q ($p \equiv q$). Pour faciliter la présentation dans le reste du texte, nous tiendrons pour acquis que, pour deux phrases p et q , admettre que $p \equiv q$ revient à admettre que p et q représentent le monde comme étant de la même manière.

Cela dit, comment pourrions-nous maintenant obtenir une notion représentationnelle de la fondation? Si l’on tient compte de ce que nous avons dit jusqu’à présent, il semble qu’une notion de fondation représentationnelle devrait être, au moins en partie, dépendante de certaines différences représentationnelles. En effet, la caractérisation adoptée de la distinction représentationnel/mondain établit que la fondation est représentationnelle si et seulement si elle n’est pas mondaine, c’est-à-dire qu’une notion de fondation se qualifiera comme étant représentationnelle dans la mesure où, pour certaines phrases s et t (de tout langage) qui entrent dans des liens fondationnels, s et t sont équivalentes sur le plan descriptif sans pour autant être équivalentes sur le plan fondationnel. Partant, pour la fondation représentationnelle, certaines différences sur le plan linguistique peuvent exercer une influence sur le rôle fondationnel joué par certaines phrases. Toutefois, comment devrions-nous expliquer cette influence?

Pour nous aider dans notre réflexion, listons quelques cas typiques de fondation représentationnelle :

(FR1) a est une molécule de $H_2O <_R a$ est une molécule d'eau;

(FR2) $p <_R p$ ou p ;

(FR3) s est un animal rationnel $<_R s$ est un humain

Que peut-on ici remarquer? D'abord, dans les trois cas, ce qui fonde et ce qui est fondé pourraient être fort plausiblement admis comme identiques³⁵ de sorte qu'ils ne pourraient être admis comme vrais sous une conception mondaine de la fondation dans la mesure où, étant donné les principes (Fermerture 1) et (Fermerture 2), on serait en mesure d'obtenir des cas réflexifs de fondation. Si l'on considère (FR1), en guise d'exemple, on serait en mesure de dériver le cas de fondation a est une molécule de $H_2O <_M a$ est une molécule de H_2O ou bien le cas de fondation a est une molécule d'eau $<_M a$ est une molécule d'eau à partir du cas d'identité généralisée a est une molécule de $H_2O \equiv a$ est une molécule d'eau.

Ensuite, il semble y avoir une sorte de perte de précision lorsque l'on passe de ce qui fonde à ce qui est fondé³⁶ : lorsque je décris a comme étant une molécule de H_2O , il paraît que j'offre une description plus précise de la réalité que lorsque je décris a comme étant une molécule d'eau. L'idée que certaines expressions de notre langage puissent décrire la réalité de manière plus précise que d'autres expressions mérriterait d'être développée en détail. Entre autres, il nous semble qu'il faudrait fournir une explication de

³⁵ Nous utilisons « identique_G » pour dénoter l'identité généralisée entre des phrases, c'est-à-dire que p est identique_G à q si et seulement si $p \equiv q$.

³⁶ Correia (2017b), Elgin (2023) et Schnieder (2010) considèrent tous une idée similaire à celle-ci (voir ma cinquième note de bas de page).

comment tout ceci se produit, c'est-à-dire qu'il faudrait répondre aux questions de savoir en quoi consiste la structure/forme de la réalité et comment, exactement, est-ce que des expressions peuvent être des meilleures représentations de cette structure/forme que d'autres. Pour offrir une réponse à ces questions, nous aurions tendance à nous diriger vers les notions de *naturalité* de Lewis (1983) et de *structure* de Sider (2011)³⁷. Néanmoins, nous nous limiterons, pour l'instant, à supposer qu'il est possible de fournir une théorie satisfaisante permettant de rendre compte de la structure de la réalité et de sa relation au langage; et nous admettrons simplement que, pour tout cas de fondation représentationnelle, si $p <_R q$, alors p est une meilleure description de la réalité que q . Nous repousserons au chapitre suivant une exploration de la notion de *meilleure description de la réalité*.

L'avantage principal d'une telle conception de la fondation représentationnelle est de permettre la sauvegarde de l'aspect *objectif* de la fondation; le fait d'admettre que les cas de fondation représentationnelle dépendent de la capacité des expressions à bien représenter les choses permet de maintenir un certain ancrage au monde. Il est vrai qu'il y est question de langage et de représentations, mais, ultimement, ce qui détermine les relations de fondation représentationnelle, ce sont la structure et la forme des choses elles-mêmes. On pourrait croire que plusieurs autres des conceptions que l'on peut adopter quant à la fondation représentationnelle ne possèdent pas forcément cet avantage.

Un exemple qui concerne une conception similaire à la nôtre est celui où l'on comprendrait la notion d'une description précise de la réalité en des termes pragmatiques, c'est-à-dire où l'on admettrait que des expressions décrivent bien la réalité parce que

³⁷ Correia (2017b, 59) rapproche la notion de *joint-carvingness* de ces deux notions.

l'usage des concepts qui leurs correspondent est utile. Le cas des prédictats « être une molécule d'eau » et « être une molécule de H₂O » se prête bien à cette conception. Il est évidemment plus profitable de connaître la structure moléculaire l'eau. Un exemple qui concerne une conception beaucoup moins similaire à la nôtre est celui où l'on laisse tomber l'idée selon laquelle les cas de fondation représentationnelle relient des phrases contenant des expressions décrivant plus précisément la réalité à des phrases contenant des expressions qui la décrivent moins bien; et où l'on adopte plutôt l'idée voulant que ces cas de fondation illustrent des liens sémantiques allant de phrases conceptuellement plus primitives à des phrases conceptuellement moins primitives^{38, 39}.

Avant de tenter plus concrètement de définir la notion de fondation représentationnelle, il pourrait être pertinent de se pencher sur une possible objection que l'on pourrait faire valoir à l'égard de cette dernière. Cette objection veut qu'une notion de fondation représentationnelle soit superflue dès lors que l'on possède une notion mondaine de la fondation. Comme (FR1), (FR2) et (FR3) le montrent, l'intérêt principal d'une notion représentationnelle de la fondation semble être de nous permettre d'établir des liens fondationnels entre des phrases que l'on considère intuitivement comme étant identiques^G. Pour offrir un nouvel exemple, on peut penser aux phrases « *x* est un carré » et « *x* est un rectangle équilatéral » qui nous apparaissent comme décrivant le monde comme étant de la même façon, mais entre lesquelles il semble, également, exister le lien

³⁸ Smithson (2020) considère que c'est ce qui se produit lorsqu'il est question de ce qu'il appelle de la « fondation conceptuelle ». Il oppose à la fondation conceptuelle la fondation métaphysique. Toutefois, cette distinction n'est pas à confondre avec la distinction représentationnel/mondain qui concerne spécifiquement la granularité de la fondation.

³⁹ Évidemment, si l'on admettait que la « hiérarchie sémantique » dépendait ultimement de la capacité des expressions linguistiques à représenter précisément la réalité, on retrouverait « l'avantage d'objectivité » désiré, mais on ne semble pas forcés d'interpréter de cette façon les liens sémantiques entre des expressions d'un langage.

de fondation suivant : x est un rectangle équilatéral $< x$ est un carré. Comme on peut facilement le constater, ce dernier cas de fondation n'est pas vrai selon une conception mondaine de la fondation (supposons, pour faciliter l'explication, que l'on symbolise « x est un carré » par q et « x est un rectangle équilatéral » par p). En effet, si $p \equiv q$, alors même s'il est vrai que $p \sqsubseteq^V q$, il est également vrai que $q \sqsubseteq^{AV} p$, et ce, étant donné que $(q \wedge q) \vee (q \wedge q) \equiv p$. Ainsi, on ne peut admettre que $p <_M q$. Néanmoins, il est possible, pour une personne voulant faire valoir l'inutilité de la fondation représentationnelle, de rétorquer que, dans la mesure où la phrase « x est un rectangle équilatéral » peut être comprise comme la conjonction « x est un rectangle \wedge x est équilatéral », le cas de fondation « x est un rectangle équilatéral $< x$ est un carré » devrait plutôt être formalisé comme suit⁴⁰ :

(Conjonction) x est un rectangle, x est équilatéral $<_M x$ est un carré.

Cette avenue est intéressante, mais pas entièrement satisfaisante, et ce, pour deux raisons. D'abord, même si (Conjonction) permet de rendre compte de la priorité qui existe entre « x est un carré » et les deux phrases « x est un rectangle » et « x est équilatéral » prises conjointement, il ne permet pas de rendre compte du lien de priorité qui paraît tout de même persister entre les deux phrases initiales « x est un carré » et « x est un rectangle équilatéral ».

Ensuite, il semble que plusieurs cas de fondation représentationnelle ne peuvent être réduits à des cas de fondation mondaine. Il suffit de considérer les cas d'introduction de la disjonction et d'introduction de la conjonction au sein desquels ce qui fonde est

⁴⁰ Correia (2017a, 517) considère un point similaire pour désamorcer un contre-exemple qui pourrait être soulevé contre une certaine caractéristique de la logique qu'il développe.

identique_G à ce qui est fondé; par exemple, « $p <_R p \vee p$ » et « $p <_R p \wedge p$ ». Il est clair qu'ici le fondant n'est pas obligatoirement de nature conjonctive et qu'il n'est alors pas toujours possible de le décomposer en une liste.⁴¹

Ce qui est néanmoins intéressant avec l'objection précédente, ainsi qu'avec les exemples de fondation représentationnelle que nous avons déjà considérés, c'est qu'ils permettent de mettre en lumière, en partie, ce en quoi consiste la fondation représentationnelle. C'est-à-dire que, dans plusieurs cas de fondation représentationnelle « $p <_R q$ », p et q sont en fait identiques_G. Autrement dit, deux phrases qui décrivent le monde comme étant de la même manière peuvent être reliées par des liens fondationnels représentationnels si l'une des deux se trouve être une description plus précise de la réalité que l'autre.

On aurait ainsi une première condition suffisante dont il faudrait tenir compte dans une analyse de la fondation représentationnelle (pour symboliser « la phrase ‘ p ’ décrit mieux la réalité que la phrase ‘ q ’ » on utilisera « $p \sqsubset q$ ⁴² ») :

(Condition suffisante 1) Si $p \equiv q$ et $p \sqsubset q$, alors $p <_R q$.

À ce moment, on est en droit de se demander si en fait (Condition suffisante 1) ne pourrait pas être transformé en un biconditionnel, c'est-à-dire de se demander si l'énoncé conditionnel suivant ne serait pas également vrai :

(Condition suffisante 1*) Si $p <_R q$, alors $p \equiv q$ et $p \sqsubset q$.

⁴¹ Smithson (2020, 1506) avance certains points similaires à ceux présentés dans le dernier paragraphe dans le but de montrer qu'il est important de distinguer la fondation conceptuelle de la fondation métaphysique.

⁴² On adopte ici la notation de Correia (2017b, 69).

Néanmoins, il apparaît clair que ce ne peut être le cas. D'abord, on éliminerait la possibilité de rendre compte du fait que la fondation représentationnelle puisse être pluri-une, mais, également, on ne serait pas en mesure d'exprimer certains cas de fondation représentationnelle évidents. Entre autres, on ne pourrait admettre que $p <_R p \vee q$ lorsque $p \not\equiv q$, et ce, même s'il semble évident qu'une disjonction décrit généralement moins bien la réalité que ses disjoints vrais (voir, par exemple, Correia, 2017b, 67).

Ainsi, il nous faut trouver une façon de pallier ces deux lacunes. Une solution naturelle consiste à admettre qu'une autre condition suffisante pour la fondation représentationnelle va comme suit :

(Condition suffisante 2) Si $p_1, p_2, \dots <_M q$ et $p_1, p_2, \dots \sqsubset q$, alors $p_1, p_2, \dots <_R q$.

En langage naturel, ceci revient à dire que tous les cas de fondation mondaine au sein desquels les fondants décrivent mieux la réalité que ce qui est fondé sont aussi des cas de fondation représentationnelle. Cette proposition se présente comme intuitive étant donné que, même si la fondation mondaine est transparente vis-à-vis l'identité généralisée et qu'ainsi plusieurs cas de fondation mondaine ne respectent pas la condition selon laquelle ce qui fonde doit mieux décrire le monde que ce qui est fondé, certains cas de fondation mondaine la respectent. En outre, (Condition suffisante 2) nous permet de régler les difficultés que l'on rencontrait. En effet, si l'on admet (Condition suffisante 2), on est dès lors en mesure de rendre compte des cas de fondation représentationnelle qui ne relient pas des phrases identiques_G tels que plusieurs cas de fondation logique d'introduction de la disjonction, tout comme on est en mesure d'accorder les cas de fondation représentationnelle qui seraient pluri-un.

On pourrait maintenant se demander si, de fait, la disjonction de ces deux conditions suffisantes ne serait pas adéquate, du point de vue extensionnel, pour rendre compte de la fondation représentationnelle. Certainement, si cette disjonction nous permet d'*isoler* tous les cas de fondation mondaine au sein desquels ce qui fonde décrit plus précisément la réalité que ce qui est fondé ainsi que les cas d'identité généralisée reliant des phrases plus près de la structure de la réalité à d'autres plus éloignées, alors comment pourrait-il y avoir des cas de fondation représentationnelle laissés-pour-compte? Partant, en faisant appel à la distributivité de la conjonction par rapport à la disjonction, on obtiendrait la définition⁴³ suivante de la fondation représentationnelle qui, au lieu d'expliciter deux conditions indépendamment suffisantes, explicite deux conditions nécessaires et conjointement suffisantes :

(Fondation représentationnelle) $p_1, p_2, \dots <_{\mathcal{R}} q$ ssi $(p_1, p_2, \dots <_{\mathcal{M}} q \text{ ou } p_1 \wedge p_2 \wedge \dots \equiv q)$ et $p_1, p_2, \dots \sqsubseteq q$.

Ici, le fait que l'on utilise une liste dans la place gauche de la notion de meilleure description de la réalité « $p_1, p_2, \dots \sqsubseteq q$ » plutôt que la conjonction des éléments de la liste « $p_1 \wedge p_2 \wedge \dots \sqsubseteq q$ » est justifié par le fait que l'on veuille parfois pouvoir admettre que « $p, q <_{\mathcal{R}} p \wedge q$ » lorsque « $p \not\equiv q$ ». En effet, si l'on utilisait simplement la conjonction des fondants, on aurait que « $p \wedge q \sqsubseteq p \wedge q$ » (dans le cas où « $p, q <_{\mathcal{M}} p \wedge q$ ») et ceci semble évidemment faux; la conjonction de p et q ne décrit pas mieux, ni moins bien, la réalité que la conjonction de p et q .

⁴³ On utilise ici le terme « définition » au sens d'identité généralisée, c'est-à-dire que l'on admet que la fondation représentationnelle n'est rien d'autre que de la fondation mondaine ou de l'identité généralisée reliant des phrases (à gauche) qui décrivent mieux la réalité à une phrase (à droite) qui décrit moins bien la réalité. Ainsi, « ssi » devrait peut-être plutôt être remplacé par « \equiv ».

3.4. Interactions entre fondation mondaine et représentationnelle

Considérant les définitions de la fondation mondaine et de la fondation représentationnelle introduites ci-dessus, il apparaît clair qu'il nous est possible d'établir certains liens entre ces deux notions. De tels liens sont d'autant plus évidents à établir que nous avons ici adopté une régimentation commune en ce qui concerne la fondation mondaine et représentationnelle, c'est-à-dire la régimentation opérationnaliste. Si l'on adoptait plutôt une régimentation prédictionaliste pour chacune des notions de fondation, la situation serait beaucoup moins claire⁴⁴. En effet, il est possible que la fondation mondaine ait des *relata* de nature différente de ceux de la fondation représentationnelle. Partant, la mise en relation de ces deux notions ne pourrait être aussi aisément établie^{45, 46}.

Outre le fait d'avoir adopté une régimentation uniforme, ce qui facilite surtout notre exploration des relations qui existent entre la fondation mondaine et la fondation représentationnelle se trouve être le fait que la notion de fondation représentationnelle avec laquelle nous travaillons ici est, en partie, définie en termes de la notion de fondation mondaine que nous avons adoptée et en termes de la notion d'identité

⁴⁴ Quoi qu'il en soit, il semble que nous soyons quelque peu forcés d'opter pour l'une de ces deux avenues étant donné qu'il paraît difficile de déterminer une ou des raisons qui pourraient justifier le fait d'adopter une régimentation opérationnaliste pour l'un des deux types de fondation et une régimentation prédictionaliste pour l'autre type.

⁴⁵ La question de savoir si la fondation mondaine et la fondation représentationnelle pourraient avoir le même type de *relata* reste ouverte. Comme nous l'avons vu au sein de la section 2.4, Correia (2020, 232) avance que, selon sa caractérisation de la distinction représentationnel/mondain, il semble possible d'adopter une conception mondaine de la fondation tout en posant que les *relata* soient des pensées frégéennes. Toutefois, il admet qu'il paraît difficile de concevoir comment une conception représentationnelle de la fondation pourrait avoir des entités mondaines comme *relata*.

⁴⁶ Correia (2020, 238) propose, dans le cas où, respectivement, la fondation mondaine et la fondation représentationnelle auraient pour *relata* des états de choses et des propositions, qu'il pourrait exister un lien similaire au biconditionnel suivant : $\pi_1, \pi_2, \dots \text{fonde}(\text{nt})_R \rho \Leftrightarrow \text{l'état de choses que } \pi_1 \text{ est vraie, l'état de choses que } \pi_2 \text{ est vraie, ... fonde}(\text{nt})_M \text{l'état de choses que } \rho \text{ est vraie; où } \pi_1, \pi_2, \dots, \rho \text{ sont des propositions.}$

généralisée. Plus précisément, être de la fondation mondaine *fait partie* d'une manière d'être entièrement pertinente d'être de la fondation représentationnelle.

Quelles sont donc les relations qu'il est possible d'établir entre ces deux notions? D'emblée, il semble qu'il nous soit possible de poser certains liens qui s'apparentent à de la transitivité. De fait, étant donné qu'il est nécessaire, pour avoir de la fondation représentationnelle, d'avoir ou bien de la fondation mondaine ou bien de l'identité généralisée, chaque cas de fondation représentationnelle devrait pouvoir être mis en relation avec certains cas de fondation mondaine comme l'indiquent les deux principes suivants :

(FM-FR) Si $p_1, p_2, \dots <_M q$ et $q, q_1, q_2, \dots <_R r$, alors $p_1, p_2, \dots, q_1, q_2, \dots <_M r$;

(FR-FM) Si $p_1, p_2, \dots <_R q$ et $q, q_1, q_2, \dots <_M r$, alors $p_1, p_2, \dots, q_1, q_2, \dots <_M r$.

Considérons le cas de (FM-FR) (tout ce que nous expliquerons par rapport à ce dernier s'appliquera de même à (FR-FM)). Si l'on considère la situation où le cas de fondation représentationnelle qui apparaît dans (FM-FR) est sous-tendu par un cas de fondation mondaine, alors il apparaît clair que (FM-FR) est vrai, et ce, dans la mesure où, comme nous l'avons vu, le principe suivant tient toujours en ce qui a trait à la fondation mondaine :

(CutFM) Si $p_1, p_2, \dots <_M q$ et $q, q_1, q_2, \dots <_M r$, alors $p_1, p_2, \dots, q_1, q_2, \dots <_M r$.

Si l'on considère ensuite la situation où le cas de fondation représentationnelle qui apparaît dans (FM-FR) est sous-tendu par un cas d'identité généralisée, alors il semble également évident que (FM-FR) est vrai. En effet, comme nous l'avons vu au début de la section sur la fondation représentationnelle, la fondation mondaine est fermée sous

identité généralisée. Ainsi, si l'on a que $p_1, p_2, \dots <_{\mathcal{M}} q$ et que $q \equiv r$, on obtient forcément que $p_1, p_2, \dots <_{\mathcal{M}} r$. Un exemple spécifique dont (FM-FR) pourrait permettre de rendre compte est celui où l'on aurait, d'un côté, la fondation mondaine d'une conjonction et, de l'autre, une phrase identique_G à cette conjonction, mais qui représente moins bien la réalité que cette dernière : si « x est un rectangle, x est un équilatéral $<_{\mathcal{M}} x$ est un rectangle équilatéral » et « x est un rectangle équilatéral $<_{\mathcal{R}} x$ est un carré », alors « x est un rectangle, x est un équilatéral $<_{\mathcal{M}} x$ est un carré ».

Une fois tout ceci constaté, (FM-FR) et (FR-FM) se présentent comme des principes évidents. D'emblée, on aurait pu être porté à admettre des principes analogues à ces derniers pour lesquels le conséquent aurait plutôt été de la fondation représentationnelle. Néanmoins, en mettant en relation de cette façon la fondation mondaine et la fondation représentationnelle rien ne nous assure que le cas de fondation résultant satisfera la condition d'avoir des fondants qui décrivent mieux la réalité que ce qu'ils fondent. Précisément, c'est-à-dire que, même si « $p <_{\mathcal{M}} q$ » et « $q <_{\mathcal{R}} r$ », étant donné qu'il n'est pas certain que p décrive mieux la réalité que r , on ne peut se limiter qu'à inférer « $p <_{\mathcal{M}} r$ ».

Avant de conclure, voici une liste de principes généraux qui découlent des notions jusqu'ici introduites et des définitions que l'on en a offertes :

(Constat 1) Si $p <_{\mathcal{R}} q$ et $\neg(p \equiv q)$, alors $p <_{\mathcal{M}} q$;

(Constat 2) Si $p <_{\mathcal{R}} q$ et $\neg(p <_{\mathcal{M}} q)$, alors $p \equiv q$;

(Constat 3) Si $p \equiv q$ et $p \sqsubset q$, alors $((p \equiv q \wedge p \sqsubset q) <_{\mathcal{M}} (p <_{\mathcal{R}} q))^{47, 48}$;

(Constat 4) Si $p <_{\mathcal{M}} q$ et $p \sqsubset q$, alors $((p <_{\mathcal{M}} q \wedge p \sqsubset q) <_{\mathcal{M}} (p <_{\mathcal{R}} q))$.

⁴⁷ Nous faisons usage ici, et dans le (Constat 4), des parenthèses pour faciliter la lecture.

⁴⁸ Félix Milette m'a fait part de ce constat. Précisément, il remarquait que la définition ici offerte de la fondation représentationnelle entraînait une conséquence intéressante. En effet, si l'on admet une certaine conception de la notion de définition réelle, c'est-à-dire une conception selon laquelle p est une définition réelle de q ssi $p \equiv q$ et $p \sqsubset q$, on obtient que les cas de fondation représentationnelle sont fondés mondialement dans des cas de définitions réelles.

IV. QU'EST-CE QU'UNE BONNE DESCRIPTION DE LA RÉALITÉ?

4.1. Introduction

Un aspect qu'il reste à préciser si l'on entend bien compléter notre analyse de la fondation représentationnelle est celui de fournir une analyse de la notion de meilleure description de la réalité qui apparaît au sein de cette dernière. Pour ce faire, nous ferons appel à la notion de *structure* comme la développe Ted Sider (2011).

Après avoir présenté plus en détail la notion de meilleure description de la réalité, nous introduirons brièvement la notion de structure sidérienne et procéderons, ensuite, à offrir une piste d'analyse pour la notion de meilleure description de la réalité en termes de structure relative. Comme nous le verrons, étant donné le fait que la notion de structure est une notion subpropositionnelle, elle ne pourra rendre compte de tous les cas de meilleure description de la réalité importants pour notre objectif et il s'avérera nécessaire de la supplémenter à l'aide de certains principes pragmatiques.

Diverses théories de la notion de meilleure description de la réalité pourraient être développées et cette notion n'est bien évidemment pas obligatoirement liée à la fondation représentationnelle. Toutefois, notre objectif est de rendre compte d'une notion de meilleure description de la réalité qui puisse être utilisée pour mieux comprendre en quoi consiste cette dernière. Lorsque nos choix seront informés par cet objectif plutôt que par des considérations d'ordre général, nous nous assurerons de le préciser au sein du texte.

4.2. La notion de meilleure description de la réalité

Une étape importante à suivre avant d'entamer notre exploration est celle de clarifier davantage les particularités de la notion de meilleure description de la réalité. À notre connaissance, la littérature philosophique ne contient actuellement aucune analyse explicite de cette notion spécifique⁴⁹, mais elle contient néanmoins énormément de ressources permettant de procéder à une telle analyse. La notion qui nous intéresse, et que nous avons symbolisée au chapitre précédent à l'aide de « \sqsubset », s'exprime en langage naturel comme suit :

(MDR) Les phrases p , q , r , ..., prises conjointement, décrivent mieux le fait que t que la phrase s .

La notion de meilleure description de la réalité, comme nous la concevons ici, relie donc une liste de phrases à une autre phrase et spécifie la *parcelle de réalité* (nous utilisons le terme « fait » de façon neutre pour référer à cette *parcelle de réalité*) qu'à tout le moins la liste de phrases doit décrire. Quelques précisions s'imposent.

Pourquoi est-il question d'une *liste de phrases*? Notre objectif est ici de définir une notion de meilleure description de la réalité qui puisse être utilisée pour rendre compte de la notion de fondation métaphysique et il est généralement admis que la fondation métaphysique est *pluri-une*⁵⁰, c'est-à-dire qu'elle peut relier un fait ou plusieurs faits pris conjointement à un autre fait. Par exemple, on admet généralement que les conjonctions sont fondées entièrement dans une liste exhaustive de leurs conjoints : p , q

⁴⁹ Comme indiqué en introduction, nous procéderons à cette analyse en faisant appel à la notion de structure sidérienne. Étant donné les liens qu'établit Sider (2011, chap. 7) entre la notion de structure et celle de fondamentalité, on pourra remarquer la ressemblance des réflexions faites ci-dessous avec les travaux récents sur la fondamentalité absolue et relative (à cet effet, voir Tahko, 2023).

⁵⁰ Voir p. 13.

fondent p et q (voir p. 2, 13, 52). Il nous faut ainsi une notion de meilleure description de la réalité qui permet de rendre compte de tels cas de fondation⁵¹.

Pourquoi est-il nécessaire qu'à tout le moins la liste de phrases décrive le *fait* spécifié au sein des énoncés du type (MDR)? La raison est simple : pour qu'un énoncé de la forme (MDR) puisse être vrai, il faut minimalement que cette condition soit remplie. En effet, un énoncé de la forme (MDR) ne peut en aucun cas être vrai si les phrases qui composent la liste de phrases à gauche ne décrivent pas minimalement le fait spécifié dans l'énoncé (ex. : il est évidemment faux que la phrase « Alvin est gentil » décrit mieux le fait qu'il fait beau à Trois-Rivières que la phrase « il fait beau à Trois-Rivières »), mais un énoncé de la forme (MDR) peut être vrai même si la phrase de droite ne décrit pas le fait spécifié dans l'énoncé (ex. : il est évidemment vrai que la phrase « Alvin est gentil » décrit mieux le fait qu'Alvin est gentil que la phrase « il fait beau à Trois-Rivières »).

Est-il possible de spécifier une notion de meilleure description de la réalité sans faire référence à un *fait* comme nous le faisons ici dans (MDR)? Cette question provient d'une exigence générale qui est celle de définir des notions de sorte qu'elles puissent être également acceptables pour des personnes adhérant à des ontologies plus minces (Cameron, 2014, 431; Correia, 2010, 254). Dans la mesure où l'on pourrait refuser d'admettre les faits au sein de son ontologie, mais tout de même vouloir faire usage d'une notion comme (MDR), il serait dès lors préférable d'éliminer la référence aux faits qu'on y trouve.

Pour diminuer l'engagement ontologique de notre notion de meilleure description de la réalité, une façon de procéder consiste à faire appel à la notion d'identité

⁵¹ Pour une précision concernant cette raison, voir p. 46.

généralisée. Pour ce faire, il faut d'abord reformuler (MDR) de sorte qu'il ne s'y trouve plus de référence à un fait :

(MDR') Les phrases p , q , r , ..., prises conjointement, décrivent mieux la réalité que la phrase s .

Ensuite, il suffit d'imposer la condition suivante à cette nouvelle notion :

(Condition) Si la liste de phrases Δ décrit mieux la réalité que la phrase s , alors ($s \equiv \Lambda(\Delta)$) ou ($s \equiv \Lambda(\Delta) \vee p$) ou ($s \equiv \Lambda(\Delta) \wedge p$).

Ici, Δ dénote une liste comprenant une ou plusieurs phrases, tandis que $\Lambda(\Delta)$ exprime la conjonction des phrases qui composent Δ (dans le cas limite où Δ ne comprendrait qu'une seule phrase, $\Lambda(\Delta)$ exprimerait cette phrase). En imposant (Condition), nous nous assurons ainsi du fait que lorsqu'un cas particulier de (MDR') est vrai, la totalité ou une partie de la phrase s décrit le même aspect de la réalité que décrivent les phrases de Δ prises conjointement. Nous userons donc ici de la notion moins engagée sur le plan ontologique, mais nous continuerons à nous exprimer informellement en termes de *faits* pour simplifier, à certains endroits, la présentation⁵².

On pourrait également définir une notion permettant de spécifier lorsque deux phrases décriraient tout aussi bien la réalité l'une que l'autre. L'intérêt d'une telle notion provient du fait qu'elle pourrait permettre de définir une notion d'équivalence

⁵² Une différence de (MDR') par rapport à (MDR) provient du fait que (MDR') ne permet pas de rendre compte des situations où la liste de phrases de gauche et la phrase de droite décrivent deux parcelles de la réalité totalement distinctes. Notamment, si l'on travaille avec (MDR), on peut penser aux cas où la liste de phrases de gauche décrit le fait indiqué sans toutefois que ce dernier soit décrit par la phrase de droite (ex. : la phrase « ce vase est rouge » décrit mieux le fait que ce vase est rouge que la phrase « il fait beau à Trois-Rivières »). Ces cas de (MDR) semblent être trivialement vrais dans la mesure où, si la phrase de droite ne décrit pas le fait indiqué, la liste de phrases de gauche est automatiquement une meilleure description dudit fait.

fondationnelle pour les conceptions représentationnelles de la fondation, c'est-à-dire une notion qui indiquerait sous quelles conditions deux phrases peuvent être interchangées au sein des énoncés de fondation représentationnelle sans faire varier la valeur de vérité de ces dernières. En effet, si les cas de fondation représentationnelle dépendent de la capacité des phrases qu'ils relient à bien décrire la réalité, deux phrases pourront être considérées équivalentes sur le plan fondationnel seulement si elles décrivent aussi bien l'une que l'autre un même aspect de la réalité.

Enfin, il a jusqu'à présent été ici question de notions *relatives* de meilleure description de la réalité, c'est-à-dire de notions qui permettent de comparer la capacité de certaines phrases à bien décrire la réalité; il est également possible de concevoir une notion absolue de meilleure description de la réalité permettant de spécifier en quoi consiste *la* meilleure description possible d'un certain fait. Celle-ci pourrait prendre la forme suivante :

(DPR) La liste de phrases p, q, s, \dots décrit parfaitement la réalité.

Après avoir pris conscience des notions relatives et absolue de meilleure description de la réalité, on est naturellement amené à se poser les questions de savoir s'il est possible et préférable de définir la notion relative en termes de la notion absolue ou vice-versa. Nous éviterons de nous pencher sur ces questions étant donné qu'elles ont peu d'importance pour notre objectif et que leur traitement dépendrait de la conception de la notion de structure que nous introduirons ci-dessous.

4.3. La notion de structure sidérienne

Une approche attrayante pour rendre compte de la notion (MDR') se présente lorsque l'on considère les travaux de Ted Sider sur la notion de *structure*⁵³. Cette dernière est introduite et développée par Sider dans son livre de 2011, *Writing the Book of the World*, et a pour objectif de rendre compte de l'idée que certaines expressions linguistiques sont plus aptes que d'autres à décrire la structure de la réalité⁵⁴. Pour Sider (2011, chap. 1), les expressions linguistiques qui sont structurelles sont celles qui correspondent à la structure fondamentale de la réalité, celles qui découpent la réalité à ses joints. Sider (2011, chap. 2) considère la notion de structure comme primitive⁵⁵, c'est-à-dire qu'il la tient pour inanalysable. Il définit plutôt en quoi celle-ci consiste en précisant le rôle théorique qu'elle peut jouer à l'égard de diverses questions philosophiques. En voici un exemple.

Sider (2011, chap. 1) spécifie, comme Lewis (1983, 355; 1986, 61) le faisait déjà avec la notion de propriétés et de relations naturelles, la façon dont la notion de structure permet de rendre compte des énoncés de similitude. Si l'on considère la question de savoir ce qui fait en sorte que certains objets sont similaires et que d'autres objets ne le sont pas, on est amené à se dire que deux objets sont similaires lorsqu'ils partagent un certain nombre de propriétés. Pour reprendre un exemple comparable à celui qu'offre Sider (2011, 1), considérons un groupe de trois objets : deux de ceux-ci étant des

⁵³ Cette notion de structure n'est pas à confondre avec celle que l'on retrouve, en philosophie des sciences, au sein du réalisme structurel défendu notamment par Ladyman (1998).

⁵⁴ Établir l'historique d'une telle notion serait une tâche trop importante pour le propos qui nous intéresse ici. Pour une brève histoire de cette idée au sein de la tradition analytique, il est possible de se référer à Burgess (2005) et, pour des pistes plus anciennes et variées, à Dorr (2024).

⁵⁵ Sider (2011, 15-18) ne considère pas que la notion de structure doive nécessairement être comprise comme primitive. Toutefois, une analyse de la notion de structure, qu'elle soit formulée en termes de lois de la nature, de causalité ou de survenance, semble, à son avis, avoir des lacunes.

électrons et le dernier étant un ours. Il est naturel de penser ici que les électrons sont similaires l'un à l'autre et que l'ours ne ressemble en rien à ces derniers. Toutefois, il est possible de recenser une infinité de propriétés que ces trois objets ont en commun et également une infinité de propriétés que chaque objet possède sans que les autres les possèdent. Par exemple, les trois objets possèdent la propriété *être un électron ou un ours*, la propriété *être un électron ou un ours ou peser 200 kilos*, la propriété *être un électron ou un ours ou peser 201 kilos* et ainsi de suite *ad infinitum*. En ce qui concerne l'infinité de propriétés que chacun de ces objets possède exclusivement aux autres, il est possible de procéder de façon analogue. En supposant que l'un des électrons occupe la position t , il sera le seul à posséder l'infinité de propriétés suivante : la propriété *être un électron et être à t* , la propriété *(être un électron et être à t) ou peser 200 kilos*, la propriété *(être un électron et être à t) ou peser 201 kilos*, etc.

Le nœud du problème tient ici au fait que l'on adopte une conception libérale de ce qui peut constituer une propriété. Il nous faudrait dès lors un outil permettant de distinguer les *véritables* propriétés des *simples* propriétés et c'est justement l'un des rôles qu'accorde Sider à la notion de structure : ce sont les propriétés considérées structurelles qui permettent d'évaluer si des objets sont ou non similaires. Ainsi, même si nos trois objets partagent une panoplie de propriétés, étant donné que celles-ci ne sont pas considérées comme structurelles, ils ne peuvent être tous les trois dits similaires.

Une fois que l'on a pris connaissance du type d'utilité théorique que peut avoir la notion de structure, on est en droit de se poser les questions suivantes⁵⁶ : comment

⁵⁶ Nous avons seulement présenté l'un des usages théoriques possibles de la notion de structure : celui de rendre compte des énoncés de similitude. Il en existe néanmoins plusieurs autres. Notamment, Sider (2011, chap. 3) discute du fait que la notion de structure permet de mieux définir certaines notions en philosophie

devrions-nous parler de structure? Et comment avons-nous accès épistémologiquement à la structure?

En ce qui concerne la première question, la réponse de Sider (2011, 90-96) est non conventionnelle. Plutôt que de faire appel, par exemple, à un prédicat tel que « est structurel » que l'on pourrait attribuer à des entités (ex. : les électrons sont structurels) ou à des items linguistiques (ex. : le connecteur logique « et » est structurel), il introduit une expression linguistique « *S*(...) » dont la grammaire est plus flexible. Cette dernière se combine directement à une expression linguistique « *e* » de catégorie grammaticale quelconque pour former une phrase « *S(e)* ». En guise d'exemple, on pourrait défendre la vérité de l'énoncé « *S*(être un électron) » et ainsi, en des termes informels, nous serions en train de défendre que les électrons font partie de la structure fondamentale de la réalité. On pourrait également soutenir l'énoncé « *S*(\exists) » ou l'énoncé « *S*(il existe) » et défendre ici que la structure fondamentale de la réalité contient une forme de quantification existentielle (Sider, 2011, 92).

Comment maintenant, à l'aide de cet opérateur, formuler des énoncés de structure qui portent sur la structuralité d'expressions complexes? Par exemple, à supposer que la négation et la disjonction soient les deux seuls connecteurs logiques structurels, on pourrait vouloir déterminer si les connecteurs logiques que l'on peut formuler à l'aide de la négation et de la disjonction sont, eux aussi, structurels (ex. : $\neg(p \vee q)$, $(\neg p \vee \neg q)$, $\neg(\neg p \vee \neg q)$, etc.). Un problème que l'on rencontre provient du fait que, pour évaluer la structuralité de $\neg(p \vee q)$, il faille également évaluer la structuralité des expressions que

des sciences telles que la notion de *lois de la nature* et la notion d'*induction*. Également, Sider (2011, chap. 9-12) montre comment la notion de structure peut être appliquée en ontologie, au sein de la philosophie du temps et dans le contexte de certaines questions entourant les modalités.

comprennent ici p et q . En d'autres mots, la vérité de l'énoncé « $S(\neg(p \vee q))$ » dépendrait toujours de la question de savoir si p et q sont strictement composés d'expressions structurelles. Néanmoins, p et q sont des énoncés arbitraires.

Pour éviter ces ambiguïtés et complications potentielles, la meilleure solution semble être d'introduire un ensemble suffisamment vaste de *variables muettes* (Sider utilise l'expression « *dummy variables* »), c'est-à-dire des variables qui, lorsqu'elles se trouvent dans la portée de l'opérateur $S(\dots)$, ne font que combler une place sans être évaluées sur le plan de la structuralité (Sider, 2011, 93). Il serait dès lors possible d'évaluer directement la structuralité des connecteurs logiques composés par la négation et la disjonction en utilisant des variables muettes d'énoncés P et Q comme suit : $S(\neg(P \vee Q))$.

Le choix de faire appel à l'opérateur $S(\dots)$ pour formuler des énoncés de structure est principalement informé par le fait que la notion de structure (comme nous le verrons sous peu) s'applique aux expressions linguistiques de toutes catégories grammaticales. Partant, pour pouvoir, par exemple, parler du fait qu'un quantificateur (ex. : \exists , \forall) est structurel, il nous faut un opérateur qui puisse porter sur ledit quantificateur lui-même et qui permette également d'éviter que le quantificateur doive avoir un référent, c'est-à-dire un opérateur qui n'implique pas que les expressions auxquelles il se rattache correspondent à des entités quelconques⁵⁷ (Sider, 2011, 90-91). En effet, il est difficile de voir à quelles entités pourraient bien correspondre les quantificateurs existentiel et universel.

⁵⁷ Ce sont deux avantages que nous n'aurions pas si l'on décidait de formuler les énoncés de structure à l'aide du prédicat « est structurel ».

Bref, pour parler rigoureusement de la notion de structure, il est donc préférable de faire appel à l'opérateur $S(\dots)$. Néanmoins, pour rendre la présentation plus agréable, nous continuerons ici à nous exprimer informellement par rapport à la structure.

Pour ce qui est de la question de l'accès épistémologique, l'approche que préconise Sider (2011, 12) se résume comme suit : les notions structurelles sont celles qui sont indispensables au sein de nos meilleures théories. Une telle approche est directement inspirée de l'idée quinienne selon laquelle il faudrait seulement croire en l'existence des entités qui sont indispensables au sein de nos meilleures théories (Quine, 1948, 33). En guise d'exemple, si l'on admettait que la physique des particules est actuellement la meilleure théorie que nous possédons pour expliquer les faits microphysiques, Quine nous encouragerait à croire en l'existence des particules qu'elle postule et Sider nous encouragerait à croire que les notions utilisées pour décrire ces particules correspondent à la structure fondamentale de la réalité. Évidemment, une telle épistémologie possède certaines limites.

Comme Dorr (2013) le montre, il n'est pas évident de comprendre comment ultimement une théorie exprimée à l'aide de certaines expressions peut être dite *meilleure* ou plus *explicative* qu'une autre exprimée à l'aide d'autres notions. On pourrait être naturellement tenté d'admettre que les concepts utilisés par une théorie sont plus structurels que ceux utilisés par une autre théorie. Néanmoins, notre choix de la meilleure théorie serait circulaire : pour déterminer quelles sont les notions structurelles, on ferait appel à l'idée que certaines notions sont plus structurelles que d'autres (Dorr, 2013, 720; Warren, 2016, 2421). De plus, il semble que la notion de théorie dont il est ici question ne corresponde pas à ce que l'on entend par « théorie » généralement dans le contexte

scientifique. Comme l'indique Warren (2016, 2421-2423), les théories, en science, sont rarement formulées de façon précise et formelle, par exemple, comme un système axiomatique au sein duquel les notions considérées comme primitives seraient déterminées et les notions non primitives seraient définies en termes de ces dernières. Quoi qu'il en soit, de telles considérations ne sont pas fatales pour l'élaboration d'une théorie de la structure dans la mesure où il est possible d'adopter une autre épistémologie ou de pallier les lacunes susmentionnées. De plus, notre intention n'est pas ici de défendre une épistémologie particulière de la structure, mais simplement de montrer, au passage, à quoi pourrait ressembler une telle épistémologie.

La notion de structure s'inscrit au sein de la lignée de la notion d'*universaux* telle que comprise par Armstrong (1978a; b) et de la notion de *propriétés ou relations naturelles* telle que mise de l'avant par Lewis (1983; 1986). On pourrait donc se demander ce qui justifie le choix d'adopter la première plutôt que l'une des deux autres. Deux raisons semblent ici ressortir davantage.

D'abord, l'approche de Sider comprend un engagement ontologique plus mince. À l'aide de leur notion respective, Armstrong et Lewis défendaient tous deux une forme de *réalisme du prédicat*, c'est-à-dire une variante de la thèse selon laquelle certains prédicats tels que « être un électron » ou « être vert » sont plus aptes à découper la réalité à ses joints que des prédicats tels que « être un atome d'hydrogène » ou « être vleu » (où « être vleu » signifie « être observé avant un temps *t* et vert *ou* être observé après un temps *t* et bleu »). Pour ce faire, Armstrong postulait l'existence d'universaux auxquels correspondaient les prédicats considérés comme découpant adéquatement la réalité; et Lewis procédait de la même façon, mais en postulant plutôt l'existence de propriétés et de

relations naturelles. Contrairement à ces approches, la stratégie de Sider (2011, 90) ne nécessite pas qu'il existe des entités abstraites que dénoteraient les expressions linguistiques que l'on qualifierait de structurelles. L'objectif est surtout ici de rendre accessible la notion de structure à toute personne qui soutiendrait une forme de nominalisme et qui n'admettrait donc pas de telles entités au sein de son ontologie (Sider, 2011, 85).

La seconde raison qui nous amène à préférer l'approche de Sider aux approches d'Armstrong et de Lewis se trouve être le fait que, contrairement à ces dernières, elle ne se limite pas à un simple réalisme *du prédicat*. En effet, la notion de structure, comme le laissaient déjà entendre certains de nos propos, s'applique à des notions de toutes catégories grammaticales, c'est-à-dire qu'il est, par exemple, possible de considérer comme structurel un prédicat, un opérateur de phrases, un connecteur logique, et même un quantificateur (Sider, 2011, 85). L'un des intérêts d'une telle extrapolation, pour Sider (2011, 86), réside dans le fait qu'elle permet d'élargir les applications possibles de la notion de structure. Notamment, pour rendre compte de l'idée que certaines questions philosophiques sont substantielles, Sider (2011, chap. 4) fait appel à la notion de structure et admet qu'une question est substantielle lorsqu'elle porte sur des notions structurelles. Toutefois, pour pouvoir se prononcer sur la substantialité d'une question qui porte sur les modalités, par exemple, il faut pouvoir se poser la question de savoir si les opérateurs modaux sont structurels. L'intérêt de la généralité de la notion de structure, dans notre cas, est similaire. Il provient du fait qu'elle nous permet de fournir une analyse de (MDR') plus large, c'est-à-dire une analyse de (MDR') qui tienne autant compte des prédicats que des expressions linguistiques issues de toute autre catégorie grammaticale.

Cependant, on pourrait penser qu'il existe des raisons de se rabattre sur un simple réalisme du prédicat. De fait, certains des arguments soulevés à l'encontre de la notion de structure concernent, en grande partie, le fait que cette dernière puisse être appliquée à toute catégorie grammaticale. Notamment, Contessa (2013, 718) soulève une objection voulant que la notion de structure ne soit pas suffisamment unifiée étant donné que chacune de ses applications ne fait intervenir qu'un sous-ensemble des catégories grammaticales auxquelles elle peut supposément s'appliquer. En effet, si l'on considère l'application de la notion de structure aux énoncés de similitude, il n'est pas évident que cette application fasse intervenir autre chose que des prédicats : deux objets sont similaires lorsqu'ils partagent un certain nombre de propriétés structurelles qui sont dénotées par des *prédicats*. En limitant l'application de la notion de structure aux prédicats, cette lacune pourrait être évitée. Ici, encore, nous ne mentionnons qu'au passage ces objections⁵⁸ étant donné que notre objectif n'est que de montrer comment la notion de structure *pourrait* être utilisée pour fournir une analyse de la notion de meilleure description de la réalité. La question de savoir si celle-ci s'applique strictement aux prédicats ou non est définitivement importante, mais, dans un cas comme dans l'autre, il est pertinent pour nous de l'utiliser.

⁵⁸ Un autre argument qui pourrait nous amener à douter de l'idée que l'on devrait élargir le réalisme du prédicat provient de Donaldson (2015). Ce dernier montre qu'il est possible d'évacuer tout quantificateur de notre langage à l'aide d'un certain ensemble de *foncteurs de prédicats* (« *predicate functor* », dans la littérature anglophone) et que nous n'avons aucune raison de considérer le langage qui comprend les quantificateurs comme étant *meilleur* que le langage qui ne les contient pas. L'argument de Donaldson, même s'il concerne exclusivement la catégorie des quantificateurs, pourrait être considéré comme une raison de douter de la possibilité d'extrapoler la notion de structure de sorte qu'elle s'applique aux quantificateurs.

4.4. Analyse de MDR en termes de structuralité relative

La notion de structure introduite, il est maintenant temps d'explorer la façon dont celle-ci peut nous être utile pour fournir une analyse de (MDR'). Dans la mesure où la notion de structure nous permet de déterminer lorsqu'une expression linguistique découpe la réalité à ses joints, l'approche naturelle à adopter semble être celle d'admettre qu'une phrase fournit une bonne description de la réalité lorsque les expressions qu'elle contient sont structurelles. Ceci se conçoit bien étant donné que la notion de structure dont il a été question jusqu'à présent est absolue, c'est-à-dire qu'une expression linguistique e est structurelle ou elle ne l'est pas ($S(e)$ ou non $S(e)$).

Pour rendre compte de (MDR'), ceci se présente toutefois comme insuffisant. En effet, notre objectif est ici d'analyser une notion qui compare la capacité de différentes phrases à bien décrire la réalité. Partant, si l'on se limite à faire appel à une notion absolue de structure, il s'ensuivra qu'il existera seulement deux niveaux de descriptions de la réalité : une description parfaite de la réalité formulée en des termes structurels et une moins bonne description de la réalité formulée en des termes non structurels. (MDR') ne permettrait donc que de comparer les phrases du premier groupe aux phrases du second groupe.

Cependant, il apparaît évident que, même si certaines phrases ne décrivent pas parfaitement la réalité, on pourrait vouloir admettre que celles-ci décrivent *mieux* la réalité que d'autres phrases. En guise d'exemple, on pourrait penser que, même si la phrase « cette balle est rouge » ne fournit pas une description parfaite de la réalité⁵⁹,

⁵⁹ En guise d'exemple, si l'on adoptait ici une approche physicaliste et que l'on réduisait les couleurs à des propriétés physiques (ex. : Byrne et Hilbert, 2003), on pourrait admettre que, pour décrire parfaitement le

celle-ci décrit tout de même mieux le fait que cette balle est rouge que la phrase « cette balle est rouge ou bleu ». On pourrait ici rendre compte de la capacité de la première phrase à mieux décrire la réalité en admettant que le prédicat « être rouge », sans être parfaitement structurel, est tout de même plus structurel que le prédicat « être rouge ou bleu ».

Il nous faudrait ainsi une notion relative de structure, c'est-à-dire une notion qui nous permette de comparer la capacité de différentes expressions linguistiques à correspondre à la structure fondamentale de la réalité. À cet effet, Sider (2011, 129) propose entre autres d'opter pour la stratégie que Lewis (1986, 61) adoptait pour définir une notion permettant de comparer la naturalité de diverses propriétés et relations :

(Structure Relative) L'expression linguistique *e* est plus structurelle que l'expression linguistique *s* lorsqu'il est possible d'offrir une définition métaphysique plus courte de *e* que de *s*⁶⁰.

Ici, une « définition métaphysique » se veut être une définition qui est formulée à l'aide de termes parfaitement structurels. En des termes plus informels, (Structure Relative) signifie donc qu'une expression linguistique sera davantage structurelle lorsque celle-ci pourra être facilement et succinctement réduite à des expressions parfaitement structurelles.

Partant, on pourrait dès lors rendre compte du fait que le prédicat « être rouge » serait plus structurel que le prédicat « être rouge ou bleu » étant donné qu'il serait plus

fait qu'un certain objet est rouge, il faudrait faire référence auxdites propriétés physiques plutôt qu'à la propriété *être rouge*.

⁶⁰ Pour obtenir l'approche lewisienne, il suffit de reformuler (Structure Relative) en termes de propriétés (et de relations) naturelles.

court à définir en termes structurels, et ce, peu importe en quoi consiste sa définition métaphysique, simplement parce qu'il porte sur une couleur en moins que le deuxième.

Certaines difficultés incombent toutefois à une telle conception de la notion de structure relative⁶¹. Les deux lacunes principales concernent la longueur des définitions métaphysiques. La première réside dans le fait que plusieurs notions semblent avoir une définition métaphysique infinie. Partant, on obtiendrait le résultat contre-intuitif selon lequel celles-ci possèdent toutes automatiquement le même niveau de structuralité (Sider, 1995, 365; 2011, 130). La raison qui nous pousse à croire que plusieurs notions ont une définition métaphysique de longueur infinie se trouve être le fait qu'elles possèdent une infinité de réalisations, c'est-à-dire qu'elles peuvent être concrétisées, sur le plan fondamental, d'une multitude de façons.

Pour illustrer tout ceci, reprenons un exemple similaire à celui présenté par Sider (2011, 130) : considérons la propriété *être coloré* et la propriété *être rouge*. En supposant que l'on admette que les expressions parfaitement structurelles soient celles issues de la physique des particules, définir métaphysiquement la propriété *être coloré* reviendrait à définir en des termes microphysiques toutes les façons possibles d'être coloré. Dans la mesure où il existe une panoplie de couleurs et une infinité de situations dans lesquelles ces couleurs peuvent être physiquement concrétisées, il s'ensuit qu'une définition métaphysique de la propriété *être coloré* serait infinie; et il en irait de même pour la

⁶¹ Hawthorne (2006, chap. 11; 2007, 433) soulève qu'une telle conception, si appliquée à la notion de naturalité, peut être problématique pour différents usages que l'on peut faire de la notion de propriété naturelle, notamment, dans le cadre de la sémantique. En guise d'exemple, on aurait de la difficulté à défendre la règle « l'indexical 'je' réfère, dans un certain contexte, au locuteur qui se situe dans ce contexte » sur la base du fait que celle-ci fait intervenir des propriétés suffisamment naturelles dont la propriété *être un locuteur*. En effet, dans la mesure où la propriété *être un locuteur* semble posséder une infinité de réalisations, sa définition en termes de propriétés parfaitement naturelles serait absurdement complexe et il serait difficile d'admettre qu'elle est suffisamment naturelle pour justifier la validité de ladite règle sémantique.

propriété *être rouge* étant donné qu'il existe une infinité de réalisations microphysiques de cette couleur. Ces deux propriétés seraient donc équivalentes sur le plan structurel. Néanmoins, il semble que l'on pourrait vouloir admettre ici que la propriété *être rouge* est plus structurelle que la propriété *être coloré*. Ceci est particulièrement vrai dans notre cas étant donné qu'une phrase qui spécifie la couleur d'un objet (ex. : « *a* est rouge ») semble mieux décrire le fait que ledit objet est rouge qu'une phrase qui indiquerait seulement qu'il est coloré (ex. : « *a* est coloré »).

Une considération qui semble pouvoir neutraliser ce type de difficultés consiste à remarquer que les propriétés d'intérêt, même s'il est possible d'en offrir des définitions métaphysiques infinies, peuvent également se voir attribuer des définitions plus succinctes si l'on se limite à leur offrir des définitions fonctionnelles finies⁶² (Sider, 2011, 130). Dès lors, on pourrait définir, de manière finie, la propriété *être coloré* en formulant en des termes parfaitement structurels une fonction *F* telle que :

$$x \text{ est coloré} =_{\text{df.}} x \text{ a une certaine propriété qui joue un certain rôle } F.$$

Par conséquent, en supposant que l'on réussisse à fournir une définition métaphysique fonctionnelle de la propriété *être coloré* et que l'on procède de la même façon pour la propriété *être rouge*, on pourrait aussitôt rendre compte du fait que la première est moins structurelle que la deuxième. En effet, une définition métaphysique fonctionnelle de la propriété *être coloré* pourrait être conçue comme une disjonction des définitions

⁶² Une propriété d'intérêt est simplement une propriété qui n'est pas issue d'une combinaison de diverses propriétés arbitraires, par exemple, *la propriété être une boisson orange fluorescente consommée avant le 13 mai 2017 sur un bateau dans le triangle des Bermudes, etc.* Il semble qu'il serait quasiment impossible de fournir une définition métaphysique fonctionnelle d'une telle propriété.

métaphysiques fonctionnelles de chaque couleur particulière. Elle serait, ainsi, plus longue que la définition métaphysique fonctionnelle de la propriété *être rouge*.

On est ainsi amené à se pencher sur la deuxième lacune importante qui incombe à une telle conception de la structure relative : comment pouvons-nous déterminer qu'une définition est bel et bien plus longue qu'une autre définition? En effet, il semble que la longueur d'une définition peut varier selon le langage et les connecteurs logiques que l'on utilise pour la formuler (Sider, 1995, 365). En ce qui nous concerne, le choix d'un langage et d'une logique n'est toutefois pas problématique dans la mesure où les définitions métaphysiques sont *par définition* formulées dans un langage parfaitement structurel et, compte tenu du fait que la notion de structure peut s'appliquer à tout type d'expressions linguistiques, elle permet de spécifier autant la logique que le langage qui devraient être utilisés⁶³. On pourrait toutefois penser que, même si l'on utilisait un langage parfaitement structurel, il serait possible de mal comparer la longueur de deux définitions si celles-ci n'étaient pas exprimées dans une forme normalisée.

Également, une autre préoccupation qui concerne la comparaison de définitions réside dans la question de savoir si la simple longueur de la définition est une mesure adéquate de la structuralité relative de deux expressions. On pourrait penser que plus une définition est disjonctive, c'est-à-dire plus elle contient de disjonctions, plus celle-ci est, en un certain sens, complexe. Dès lors, ne faudrait-il pas avoir un critère permettant de tenir compte du nombre de disjonctions qui apparaissent au sein d'une définition? Si c'est le cas, il semble aussi qu'il faudrait déterminer un calcul précis permettant d'évaluer à

⁶³ Il va de soi que la question de savoir quel est le langage structurel reste ouverte. Néanmoins, une fois que le langage parfaitement structurel est identifié, la question de savoir quel langage devrait être adopté pour formuler les définitions métaphysiques est réglée.

quel point la longueur *et* à quel point le nombre de disjonctions d'une définition rendent, respectivement, l'expression définie moins structurelle. Autrement, il est facile de s'imaginer un cas au sein duquel on ne pourrait déterminer l'issue de la comparaison étant donné que l'on comparerait deux expressions dont une serait plus longue et à la fois moins disjonctive que l'autre.

Une stratégie qu'il serait possible d'adopter pour simplifier la comparaison de diverses définitions serait d'imposer la condition selon laquelle toute définition métaphysique, pour être comparée en longueur et en nombre de disjonctions, doive être formulée dans une forme normale disjonctive tout en évitant les redondances⁶⁴ (Sider, 2011, 131). Un énoncé formulé sous sa forme normale disjonctive est simplement un énoncé qui est retranscrit sous une forme équivalente en une disjonction de clauses conjonctives. En guise d'exemple, si l'on considère l'énoncé « *P* et *Q* et (*S* ou *R*) et *T* », celui-ci devrait être reformulé comme suit « (*P* et *Q* et *T* et *S*) ou (*P* et *Q* et *T* et *R*) ».

Préciser comment un tel calcul devrait être établi en détail s'avère être une tâche trop ardue pour être entreprise ici de manière satisfaisante. Les considérations présentées jusqu'ici illustrent, à tout le moins, quelques-uns des aspects que pourrait avoir ce calcul. Dans la suite, nous nous contenterons donc de tenir pour acquis qu'il est en principe possible de définir un calcul adéquat pour la notion de structure relative et que celui-ci compare des définitions « standardisées » sous une forme normale disjonctive. Au reste,

⁶⁴ Évidemment, on pourrait imposer d'autres types de normalisations. Par exemple, plutôt que de demander que toutes les définitions soient formulées en forme normale disjonctive, il aurait été possible de demander qu'elles soient en forme normale conjonctive (la forme normale conjonctive est simplement l'inverse de la forme normale disjonctive). L'intérêt de la forme normale disjonctive pour notre objectif provient du fait qu'elle permet de rendre explicite le nombre de disjonctions que comprend une définition et elle permet aussi de lister les façons possibles de réaliser une chose, c'est-à-dire que chaque disjoint d'un énoncé reformulé sous sa forme normale disjonctive constitue un ensemble de conditions suffisant pour que l'énoncé puisse être considéré comme vrai.

il n'est pas incompatible avec notre objectif qu'il puisse exister plusieurs calculs donnant lieu à différentes notions de structure relative.

Comment la notion de structure relative pourrait-elle donc nous être utile pour analyser la notion de meilleure description de la réalité et, plus spécifiquement, (MDR')? Une analyse convenable de (MDR') devrait spécifier les conditions nécessaires et suffisantes devant être remplies pour qu'une liste de phrases décrivent mieux la réalité qu'une autre phrase. Étant donné que nous ne détenons pas actuellement une telle analyse, nous nous contenterons d'illustrer à quoi pourraient ressembler certaines conditions suffisantes de (MDR'), c'est-à-dire des conditions qui, lorsque remplies, suffiraient à ce qu'une ou plusieurs phrases décrivent mieux la réalité qu'une autre. Ici, pour toutes les conditions suffisantes indiquées, il faut tenir pour acquis qu'il est à chaque fois vrai que $p \equiv q$, c'est-à-dire qu'à chaque fois les phrases p et q dont il est question dans l'antécédent décrivent le même aspect de la réalité :

(Condition suffisante 1) Si au moins un des termes contenus dans q est exprimé dans p à l'aide de sa définition métaphysique (c'est-à-dire en des termes *plus* structurels), alors p décrit mieux la réalité que q .

(Condition suffisante 2) Si p et q sont des phrases qui attribuent toutes deux une propriété à une même entité et que le prédicat que contient p est plus structurel que le prédicat contenu par q , alors p décrit mieux la réalité que q .

4.5. Considérations pragmatiques

Comme on peut le constater les conditions suffisantes listées ci-dessus ne concernent que des cas de (MDR') au sein desquels il est question d'*une seule phrase* qui décrit mieux la réalité qu'une autre phrase. Toutefois, comme nous l'avons vu plus tôt, notre objectif est d'analyser une notion de meilleure description de la réalité qui puisse rendre compte du fait que, dans certains cas, une liste de phrases décrit mieux la réalité qu'une autre phrase⁶⁵. Est-il possible de rendre compte de ces cas spécifiques strictement à l'aide de la notion de structure?

Il semble que non. Le problème tient ici, au moins en partie, au fait que lorsque l'on travaille avec la notion de structure, on est forcé d'adopter une approche *subpropositionnelle*, c'est-à-dire que la notion de structure s'applique avant tout à des expressions linguistiques qui ne sont pas des phrases complètes (Sider, 2011, 128). Ainsi, lorsque vient le temps d'évaluer la structuralité d'une phrase complète, il faut tenir compte de la structuralité de chacune des expressions qu'elle contient. En guise d'exemple, si l'on voulait évaluer la structuralité de l'énoncé « $p \wedge q$ », il faudrait déterminer la structuralité de la conjonction (\wedge) et celles des phrases p et q en nous fiant à la structuralité des expressions qu'elles contiennent. Advenant que p et q ne contiennent que des expressions parfaitement structurelles et que la conjonction soit, également, structurelle, on pourrait dès lors affirmer que la phrase « $p \wedge q$ » est structurelle. Cependant, les phrases p et q , dans la mesure où elles ne contiendraient, elles aussi, que des expressions structurelles, devraient être considérées comme étant structurelles. Dès lors, les phrases « $p \wedge q$ », p et q auraient toutes le même niveau de structuralité et il serait

⁶⁵ Ceci s'expliquait par le fait que l'on veuille rendre compte de la tendance générale à admettre qu'une liste de phrases fonde toujours la conjonction des phrases qui la composent.

impossible, en faisant strictement appel à la notion de structure relative, de rendre compte du fait qu'ici p et q offrent une meilleure description de la réalité⁶⁶.

Nous avons considéré un cas qui concernait deux phrases qui, prises conjointement, décrivaient mieux la réalité que leur conjonction, c'est-à-dire un cas au sein duquel plusieurs phrases étaient reliées à une seule phrase. Néanmoins, le fait que la notion de structure soit subpropositionnelle pose également un problème pour certaines situations où l'on compare simplement la capacité d'une phrase à mieux décrire la réalité à celle d'une autre phrase. De telles situations se présentent lorsque l'on considère, par exemple, une phrase p et une disjonction au sein de laquelle cette phrase apparaît « $p \vee q$ ». En effet, des cas de ce type sont importants pour notre objectif étant donné, comme nous l'avons vu, qu'il est généralement admis qu'une disjonction est fondée dans son ou ses disjoints vrais (voir p. 2, 5, 43). Si l'on suppose, comme nous l'avons fait pour le cas précédent, que la disjonction (\vee) et les phrases p et q sont structurelles, alors on fait face à une difficulté similaire : comment rendre compte du fait que la phrase p décrit mieux la réalité que la phrase « $p \vee q$ » si toutes deux sont parfaitement structurelles⁶⁷?

La meilleure solution semble être ici de supplémenter la notion de structure relative à l'aide de certains principes pragmatiques⁶⁸. En effet, il semble plausible

⁶⁶ Fine (2013, 726) se penche sur des difficultés similaires que l'on rencontre lorsque l'on compare les façons dont les notions de structure et de fondation permettent de rendre compte de la fondamentalité : la structure consiste en une approche subpropositionnelle et la fondation consiste en une approche propositionnelle.

⁶⁷ Un autre exemple que l'on aurait pu considérer est celui des phrases prédictives et de leur généralisation existentielle correspondante, c'est-à-dire respectivement des phrases de la forme « a est F » et « il existe une chose x telle que x est F ». Plusieurs s'accordent pour dire que les généralisations existentielles sont fondées dans leurs instantiations vraies (ex. : Correia, 2011, 89; Fine, 2012, 59).

⁶⁸ Cette façon de procéder peut bien évidemment, à première vue, paraître naïve. Nous cherchons à rendre compte de (MDR') de sorte qu'elle puisse jouer un rôle dans l'analyse d'une notion représentationnelle de la fondation. On introduirait donc des aspects pragmatiques dans une notion qui se veut objective.

d'admettre que les conjoints décrivent mieux la réalité que leur conjonction parce qu'il est en un certain sens plus pratique de décrire la réalité en la divisant correctement en ses parties *atomiques*. Pour ce qui est du cas de la disjonction, il semble que les disjoints décrivent mieux la réalité que les disjonctions au sein desquelles ils apparaissent étant donné qu'ils sont toujours des descriptions *plus précises* de la réalité que ces dernières. Par exemple, j'offre une description plus précise (et, par le même fait, plus utile) du fait qu'il pleut lorsque j'affirme « il pleut » que lorsque j'affirme « il pleut ou il fait beau » (Correia, 2017b, 67).

Les cas de la conjonction et de la disjonction indiquent dès lors certains principes généraux auxquels il serait pertinent de faire appel dans une analyse de la notion de meilleure description de la réalité :

(Atomisation) Si ($s \equiv \wedge(\Delta)$) et s n'apparaît pas dans la liste de phrases Δ , alors la liste de phrases Δ décrit mieux la réalité que la phrase s .

(Précision) Si ($s \equiv \wedge(\Delta) \vee p$) et s n'apparaît pas dans la liste de phrases Δ , alors la liste de phrases Δ décrit mieux la réalité que la phrase s .

Il est fort probable que plusieurs autres aspects (ex. : concision) d'une description pourraient avoir un impact sur sa capacité à offrir une bonne description de la réalité. Il est important de remarquer que (Atomisation) et (Précision) nous permettent également de rendre compte de certains cas paradigmatisques de fondation représentationnelle dont nous avons précédemment discutés, c'est-à-dire respectivement les cas où p fonde sa propre conjonction ($p <_R p \wedge p$) et sa propre disjonction ($p <_R p \vee p$). En effet, si l'on

Toutefois, rappelons-nous que, si l'on adopte une épistémologie quinienne de la structure (voir p. 60-61), nous sommes déjà chargés de telles considérations pragmatiques.

considère le cas limite où Δ n'est constitué que de la phrase p et que $s \equiv p \wedge p$, alors, de (Atomisation), on obtient que la phrase p décrit mieux la réalité que la phrase $p \wedge p$ ($p \sqsubset p \wedge p$). On peut faire le même raisonnement, cette fois-ci à l'aide de (Précision), pour le cas de la disjonction.

Une analyse de (MDR') devrait donc être développée en tenant également compte de conditions telles que (Atomisation) et (Précision). Il est fort possible que des considérations pragmatiques *et* des considérations de structure aient un rôle à jouer dans plusieurs cas de (MDR')⁶⁹. Dès lors, il semble extrêmement difficile de déterminer, de façon générale, quel poids devrait être accordé à chaque type de considérations et comment ceci devrait être transposé au sein d'une analyse de (MDR'). Par conséquent, nous nous contentons simplement de remarquer ici l'importance de ces principes d'ordre pragmatique.

Cet ajout de principes pragmatiques, même s'il est présenté comme une solution aux lacunes de la notion de structure, est en fait une composante essentielle d'une analyse de la notion de meilleure description de la réalité. En effet, il semble que l'on puisse difficilement évacuer de tels principes si l'on veut pouvoir rendre compte du fait qu'une disjonction décrit moins bien la réalité que ses disjoints vrais, qu'une conjonction décrit moins bien la réalité que ses conjoints, etc. Si l'on avait, par exemple, utilisé une notion moins générale, c'est-à-dire une notion qui ne s'applique qu'aux prédicats (comme la notion de naturalité de Lewis ou la notion d'universaux d'Armstrong), il nous aurait fallu

⁶⁹ En guise d'exemple, considérons les phrases « a est une molécule d'eau » et « a est une molécule d' H_2O ou a est une molécule d'hydroxyde de sodium ». Si l'on considère leur capacité à décrire le fait que a est une molécule d' H_2O , la première phrase est plus précise étant donné qu'elle ne contient pas d'information superflue, mais la seconde phrase, même si moins précise, contient tout de même des termes plus structurels.

tout de même avoir recours à de tels principes. Autrement, nous aurions simplement pu rendre compte du fait que, dans certains cas, la phrase « *a* est *F* » décrit mieux la réalité que la phrase « *a* est *G* » étant donné que *F* est un prédicat plus naturel que *G* ou que *F* correspond à un universel tandis que *G* ne correspond à aucun universaux.

V. CONCLUSION

Voici le terme de notre exploration arrivé. Nous terminerons en résumant, dans leurs grandes lignes, les trois chapitres de ce mémoire en mettant l'accent sur leurs aspects les plus intéressants et en mentionnant certains angles morts de notre recherche.

En ce qui concerne le chapitre II, nous y avons d'abord vu diverses précisions qui doivent être faites lorsque vient le temps de parler de fondation. Plusieurs nuances et distinctions (régimentation opérationnaliste *et* prédicationaliste, approche unioniste *et* séparatiste, fondation une-une *et* pluri-une, fondation partielle *et* complète) furent présentées, et ce, principalement dans le but de circonscrire la notion spécifique avec laquelle nous entendions travailler.

Le reste du chapitre fut consacré à un recensement des diverses formulations de la distinction représentationnel/mondain. Tout en constatant les forces et faiblesses de chacune d'elles, nous avons pu préciser de différentes manières l'intuition initiale selon laquelle la distinction entre la fondation mondaine et la fondation représentationnelle tient au fait que la seconde est plus sensible aux subtilités linguistiques/conceptuelles que la première. À la fin du chapitre, nous avons statuer sur ce qu'allait constituer la caractérisation *officielle* et *formelle* de la distinction représentationnel/mondain pour le reste du mémoire, c'est-à-dire la caractérisation proposée par Correia (2020). Notre choix a principalement été informé par un *desiderata* de neutralité : la caractérisation devait pouvoir s'appliquer aisément aux régimentations opérationnaliste et prédicationaliste des

énoncés de fondation; et un *desiderata* de correspondance aux intuitions : la caractérisation devait qualifier comme *représentationnelle* les notions de fondation qui ne traitaient pas les phrases «*p*», «*p* et *p*», «*p* ou *p*» et « $\neg\neg p$ » comme équivalentes sur le plan fondationnel.

La distinction représentationnel/mondain précisée, nous avons ensuite pu nous y référer dans le cadre du chapitre III qui avait pour objectif de développer un système unifié de fondation. Pour ce faire, nous avons utilisé, pour point de départ, l'analyse que fournissent Correia et Skiles (2019) de la notion de fondation. Dans la mesure où leur analyse donnait lieu à une notion de fondation fermée sous identité généralisée, cette dernière se trouvait être mondaine. Dès lors, il ne nous restait plus qu'à extrapoler leur analyse pour obtenir une notion représentationnelle de fondation. Pour ce faire, nous avons utilisés comme repères les cas de fondation qui nous semblaient se qualifier comme des cas paradigmatisques de fondation représentationnelle. Il en est ressorti que ces cas ou bien recoupaient des cas de fondation mondaine dans lesquels les fondants décrivaient mieux la réalité que le fondé ou bien étaient des cas où le fondant et le fondé décrivaient le monde comme étant de la même façon, mais où le premier décrivait mieux la réalité que le dernier. Nous avons donc formulé une analyse de la fondation représentationnelle faisant intervenir les notions de fondation mondaine, d'identité généralisée et de meilleure description de la réalité. Le chapitre s'est terminé sur une brève présentation des liens qu'il était possible d'établir entre cette notion de fondation représentationnelle nouvellement définie et celle, mondaine, issue de l'analyse de Correia et Skiles.

À plusieurs égards, le travail réalisé dans ce chapitre possède des limites. En voici deux exemples :

D'abord, le système résultant n'est évidemment pas le seul que nous aurions pu développer pour arriver à obtenir un système de fondation unifié. En effet, un travail similaire pourrait être tenté à l'aide d'autres analyses de la fondation (voir p. 6). Notre choix de faire appel à l'analyse de Correia et Skiles (2019) provient du fait qu'elle nous semblait la plus intuitive et la plus commode à extrapoler, notamment, étant donné qu'elle était formulée en des termes opérationalistes.

Ensuite, nous avons omis de nous pencher sur le fait que l'analyse fournie de la fondation représentationnelle n'était pas la seule façon d'arriver à une notion de fondation *représentationnelle*. En effet, selon la caractérisation de la distinction représentationnel/mondain que nous avons adoptée, pour qu'une notion de fondation puisse être dite *représentationnelle*, il suffit qu'elle traite différemment deux phrases qui décrivent le monde comme étant de la même façon (c'est-à-dire que ces deux phrases ne jouent pas le même rôle fondationnel). Partant, si notre objectif n'avait pas été de rendre compte de certains cas typiques de fondation représentationnelle (ex. : les cas de fondation qui paraissent suivre des analyses), il nous aurait été possible de fournir une notion représentationnelle de fondation bien différente de celle que nous avons développée. Entre autres, en définissant une notion de fondation cernant tous les cas de fondation mondaine au sein desquels les fondants et le fondé décrivent parfaitement la réalité, nous aurions obtenu une tout autre notion *représentationnelle* de fondation.

Enfin, récapitulons le chapitre IV. Celui-ci avait pour objectif de préciser la notion de meilleure description de la réalité (introduite au chapitre précédent pour fournir une

notion représentationnelle de fondation). Nous nous sommes concentrés sur (MDR'), c'est-à-dire une notion qui concerne la capacité d'une liste de phrases à mieux décrire la réalité qu'une autre phrase et qui possède un engagement ontologique quasiment nul. La partie la plus importante de notre exploration a été de considérer la façon dont une notion, comme celle de structure, pouvait être développée et utilisée pour rendre compte de certains cas de meilleure description de la réalité. Nous avons vu qu'à l'aide d'une notion de structure relative, il était possible de fournir certaines conditions qui suffisaient à ce que l'on ait des cas de meilleure description de la réalité. Toutefois, certains cas de meilleure description de la réalité semblaient résister à une analyse offerte strictement en termes de structure relative. Il semblait naturel de rendre compte de ces derniers en faisant appel à certains principes qui mettaient l'accent sur des aspects pragmatiques d'une description.

Même si nous n'avons pas ici fourni d'analyse adéquate et complète de (MDR'), nous avons pu constater quelques éléments et détails importants d'une telle analyse. Notamment, notre exploration nous a permis d'observer que, pour rendre compte d'une notion de meilleure description de la réalité, il paraît inévitable de faire appel à certains principes pragmatiques, et ce, que l'on décide d'adopter une notion qui, comme celle de structure, extrapole le réalisme du prédicat à des notions issues de toute catégorie grammaticale ou que l'on décide de se limiter à une notion, comme celle de propriété naturelle ou d'universaux, qui n'implique qu'un simple réalisme du prédicat. De fait, on pourrait même aller jusqu'à penser qu'une notion de meilleure description de la réalité pourrait être strictement analysée en des termes pragmatiques. Dans un tel cas, rien ne nous empêcherait de faire appel à la notion de structure; simplement, on pourrait y avoir

recours parce que, par exemple, utiliser des notions structurelles est plus *utile* étant donné que celles-ci permettent de décrire plus *précisément* la réalité.

À partir d'ici, maintes pistes de recherche et d'élaboration supplémentaires se présentent à nous. Notamment, sans offrir d'analyse complète de la notion de meilleure description de la réalité, il pourrait être intéressant de *cartographier* adéquatement les différentes approches qu'il est possible d'adopter pour en rendre compte, et ce, en illustrant explicitement les différentes notions que comprennent chacune des approches (ex. : aspect pragmatique, notion de structure, etc.)⁷⁰. Également, en gardant en tête que notre objectif est de définir une notion de meilleure description de la réalité qui puisse être utilisée pour mieux comprendre la fondation représentationnelle, il pourrait être intéressant de circonscrire au sein de toutes ces approches celles qui peuvent être utilisées pour remplir correctement cet objectif.

Ce résumé du mémoire et l'identification de certaines de ses limites montrent dès lors que le travail réalisé ici ne constitue qu'une mince partie de l'exploration qu'il est possible de faire de la notion de fondation et de ses ramifications à travers la distinction représentationnel/mondain. J'espère, à tout le moins, dans ce mémoire, avoir réussi à poursuivre adéquatement cette exploration et établir certains repères utiles à cet effet.

⁷⁰ Nous avons ici surtout exploré une approche qui s'appuie d'abord sur la notion de structure et qui pallie les lacunes de celle-ci à l'aide de principes pragmatiques.

BIBLIOGRAPHIE

- Armstrong, D. M. (1978a). *Universals and Scientific Realism: Nominalism and Realism* (vol. 1). Cambridge University Press.
- Armstrong, D. M. (1978b). *Universals and Scientific Realism: A Theory of Universals* (vol. 2). Cambridge University Press.
- Audi, P. (2012). Grounding: Toward a Theory of the ‘In-Virtue-Of Relation’. *Journal of Philosophy*, 109(12), 685-711.
- Bliss, R. et Trogdon, K. (2021). Metaphysical Grounding. Dans E. N. Zalta et U. Nodelman (dir.), *The Stanford Encyclopedia of Philosophy* (Édition hiver).
- Burgess, J. P. (2005). Being Explained Away. *The Harvard Review of Philosophy*, 13(2), 41-56.
- Byrne, A. et Hilbert, D. R. (2003). Color Realism and Color Science. *Behavioral and Brain Sciences*, 26(1), 1-44.
- Cameron, R. (2014). On the Lack of Direction in Rayo’s *The Construction of Logical Space*. *Inquiry*, 57(4), 427-441.
- Contessa, G. (2013). Does Your Metaphysics Need Structure? *Analysis*, 73(4), 715-721.
- Correia, F. (2010). Grounding and Truth-Functions. *Logique et Analyse*, 53(211), 251-279.
- Correia, F. (2011). From Grounding to Truth-Making: Some Thoughts. Dans A. Reboul (dir.), *Mind, Values, and Metaphysics: Philosophical Essays in Honor of Kevin Mulligan* (p. 85-98). Springer.
- Correia, F. (2013). Metaphysical Grounds and Essence. Dans M. Hoeltje, B. Schnieder et A. Steinberg (dir.), *Varieties of Dependence: Ontological Dependence, Grounding, Supervenience, Response-Dependence* (p. 271-296). Philosophia Verlag.
- Correia, F. (2016). On the Logic of Factual Equivalence. *Review of Symbolic Logic*, 9(1), 103-122.
- Correia, F. (2017a). An Impure Logic of Representational Grounding. *Journal of Philosophical Logic*, 46(5), 507-538.
- Correia, F. (2017b). Real Definitions. *Philosophical Issues*, 27(1), 52-73.

- Correia, F. (2020). Granularity. Dans M. J. Raven (dir.), *The Routledge Handbook of Metaphysical Grounding* (p. 228-243). Routledge.
- Correia, F. et Schnieder, B. (2012). Grounding: an opinionated introduction. Dans *Metaphysical Grounding: Understanding the Structure of Reality* (p. 1-36). Cambridge University Press.
- Correia, F. et Skiles, A. (2019). Grounding, Essence, And Identity. *Philosophy and Phenomenological Research*, 98(3), 642-670.
- Dasgupta, S. (2014). On the Plurality of Grounds. *Philosophers' Imprint*, 20(14), 1-28.
- Donaldson, T. (2015). Reading the Book of the World. *Philosophical Studies*, 172(4), 1051-1077.
- Dorr, C. (2013). Reading ‘Writing the Book of the World’. *Philosophy and Phenomenological Research*, 87(3), 717-724.
- Dorr, C. (2016). To Be F Is To Be G. *Philosophical Perspectives*, 30(1), 39-134.
- Dorr, C. (2024). Natural Properties. Dans E. N. Zalta et U. Nodelman (dir.), *The Stanford Encyclopedia of Philosophy* (Édition Été 2024).
- Elgin, S. Z. (2023). The Semantic Foundations of Philosophical Analysis. *Review of Symbolic Logic*, 16(2), 603-623.
- Fine, K. (2012). Guide to Ground. Dans F. Correia et B. Schnieder (dir.), *Metaphysical Grounding: Understanding the Structure of Reality* (p. 37-80). Cambridge University Press.
- Fine, K. (2013). Fundamental Truth and Fundamental Terms. *Philosophy and Phenomenological Research*, 87(3), 725-732.
- Fine, K. (2015). Unified Foundations for Essence and Ground. *Journal of the American Philosophical Association*, 1(2), 296-311.
- Fine, K. (2017a). Truthmaker Semantics. Dans B. Hale, C. Wright et A. Miller (dir.), *Companion to the Philosophy of Language* (p. 556-577). Wiley-Blackwell.
- Fine, K. (2017b). A Theory of Truthmaker Content II: Subject-matter, Common Content, Remainder and Ground. *Journal of Philosophical Logic*, 46(6), 675-702.
- Guigon, G. (2018). Truths *qua* Grounds. *Philosophy and Phenomenological Research*, 97(1), 99-125.
- Hawthorne, J. (2006). *Metaphysical Essays*. Oxford University Press.
- Hawthorne, J. (2007). Craziness and Metasemantics. *The Philosophical Review*, 116(3), 427-440.
- Jenkins, C. (2011). Is Metaphysical Dependence Irreflexive? *The Monist*, 94(2), 267-276.

- Kovacs, D. M. (2019). The myth of the myth of supervenience. *Philosophical Studies: An International Journal for Philosophy in the Analytic Tradition*, 176(8), 1967-1989.
- Krämer, S. (2021). Ground-theoretic equivalence. *Synthese*, 198(2), 1643-1683.
- Krämer, S. & Roski, S. (2015). A Note on the Logic of Worldly Ground. *Thought: A Journal of Philosophy*, 4(1), 59-68.
- Ladyman, J. (1998). What Is Structural Realism? *Studies in History and Philosophy of Science Part A*, 29(3), 409-424.
- Lewis, D. K. (1983). New work for a theory of universals. *Australasian Journal of Philosophy*, 61(4), 343-377.
- Lewis, D. K. (1986). *On the Plurality of Worlds*. Wiley-Blackwell.
- Linnebo, Ø. (2014) ‘Just is’-Statements as Generalized Identities. *Inquiry*, 57(4), 466-482.
- Litland, J. E. (2016). Pure Logic of Many-Many Ground. *Journal of Philosophical Logic*, 45(5), 531-577.
- Nolan, D. (2014). Hyperintensional Metaphysics. *Philosophical Studies*, 171(1), 149-160.
- Ó Conaill, D. et Tahko, T. (2021). New frontiers in ground, essence, and modality: introduction. *Synthese*, 198(6), 1219-1230.
- Quine, W. V. O. (1948). On What There Is. *The Review of Metaphysics*, 2(1), 21-38.
- Raven, M. J. (2012). In Defence of Ground. *Australasian Journal of Philosophy*, 90(4), 687-701.
- Raven, M. J. (2013). Is Ground a Strict Partial Order? *American Philosophical Quarterly*, 50(2), 191-199.
- Raven, M. J. (2015). Ground. *Philosophy Compass*, 10(5), 322-333.
- Rayo, A. (2013). *The Construction of Logical Space*. Oxford University Press.
- Rosen, G. (2010). Metaphysical Dependence: Grounding and Reduction. Dans B. Hale et A. Hoffmann (dir.), *Modality: Metaphysics, Logic, and Epistemology* (p. 109-135). Oxford University Press.
- Schaffer, J. (2009). On What Grounds What. Dans D. Manley, D. J. Chalmers et R. Wasserman (dir.), *Metametaphysics: New Essays on the Foundations of Ontology* (p. 347-383). Oxford University Press.
- Schaffer, L. (2012). Grounding, Transitivity, and Contrastivity. Dans F. Correia et N. Schnieder (dir.), *Metaphysical Grounding: Understanding the Structure of Reality* (p. 122-138). Cambridge University Press.
- Schnieder, B. (2010). A puzzle about ‘because’. *Logique et Analyse*, 53(211), 317-343.

- Sider, T. (1995). Sparseness, Immanence, and Naturalness. *Noûs*, 29(3), 360-377.
- Sider, T. (2011). *Writing the Book of the World*. Oxford University Press.
- Sider, T. (2020). *The Tools of Metaphysics and the Metaphysics of Science*. Oxford University Press.
- Skiba, L. (2021). Higher-order Metaphysics. *Philosophy Compass*, 16(10), 1-11.
- Smithson, R. (2020). Metaphysical and Conceptual Grounding. *Erkenntnis*, 85(6), 1501-1525.
- Steinberg, A. (2021). How to properly lose direction. *Synthese*, 198(5), 4229-4250.
- Stoljar, D. (2024). Physicalism. Dans E. N. Zalta et U. Nodelman (dir.), *The Stanford Encyclopedia of Philosophy*.
- Tahko, T. (2023). Fundamentality. Dans E. N. Zalta et U. Nodelman (dir.), *The Stanford Encyclopedia of Philosophy*.
- Warren, J. (2016). Sider on the epistemology of structure. *Philosophical Studies: An International Journal for Philosophy in the Analytic Tradition*, 173(9), 2417-2435.
- Wildman, N. (2020). From Modal to Post-Modal Metaphysics. Dans R. Bliss et J. T. M. Miller (dir.), *The Routledge Handbook of Metametaphysics* (p. 71-82). Routledge.
- Wilsch, T. (2016). The Deductive-Nomological Account of Metaphysical Explanation. *Australasian Journal of Philosophy*, 94(1), 1-23.
- Zylstra, J. (2019). The essence of grounding. *Synthese*, 196(12), 5137-5152.